

Père, fils et cie

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Philippe Noiret

LE GRAND ANTONIO

De ses exploits en photos aux bancs privés

Cahier Sports, pages 8, 9 et 15

MONTRÉAL | MARDI 9 SEPTEMBRE 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 315 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | ÉDITION PROVINCIALE > 70¢

Le Canada a assez donné

L'appel de Bush n'émeut pas Ottawa

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le discours à la nation du président des États-Unis dimanche soir n'a pas ému le Canada qui n'a toujours pas l'intention, à l'heure actuelle du moins, de répondre favorablement à la demande de George W. Bush d'une participation militaire internationale en Irak.

Ottawa affirme que ses engagements militaires actuels, notamment en Afghanistan et en Bosnie, mettent déjà à rude épreuve sa capacité normale d'intervention dans le monde et qu'il ne saurait faire davantage.

Un porte-parole du premier ministre Jean Chrétien, Steven Hogue, a souligné à *La Presse* hier que le Canada n'avait reçu aucune demande directe de Washington à ce sujet, mais que le gouvernement accueillait en revanche avec enthousiasme l'idée d'un rôle accru des Nations unies qui permettrait à d'autres pays de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction de l'Irak.

« Il n'y a pas grand changement par rapport à la semaine dernière, a dit M. Hogue. Nous nous réjouissons et nous applaudissons à un plus grand rôle de l'ONU en Irak. Quant aux mécanismes, cela reste à voir. Il n'y a pas encore de résolution définitive à l'ONU sur cette question. Quant à l'engagement du Canada face à la lutte contre le terrorisme, nous sommes déjà très engagés sur le plan militaire en Afghanistan, avec la responsabilité du commandement de Kaboul et de ses environs, sans compter les 300 millions de dollars que nous avons donnés pour la reconstruction de l'Irak. Alors, notre engagement est déjà important. »

Ottawa a cependant annoncé hier qu'il répondait favorablement à l'une des demandes de M. Bush en acceptant de participer les 23 et 24 octobre prochains à Madrid à une conférence des donateurs pour la reconstruction de l'Irak. La ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan, dirigera la délégation canadienne. Le Canada a été l'un des premiers pays à annoncer une contribution à la reconstruction de ce pays.

Voir CANADA en A2

THÉODORE FAIT FACE À LA MUSIQUE



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

José Théodore a rencontré les journalistes hier, en marge du tournoi de golf annuel du Canadien sur les allées du club Laval-sur-le-Lac. Sans faire montre de nervosité ou d'impatience, le gardien du Tricolore a longuement répondu aux questions, même celles ayant trait à son père, Ted, et à ses quatre frères, qui ont été arrêtés en juin lors du démantèlement d'un réseau d'usuriers. À lire dans le cahier Sports, pages 2 et 3.

GÉNOCIDE AU RWANDA

Léon Mugesera restera au pays

NICOLAS BÉRUBÉ

D'ORIGINE RWANDAISE, Léon Mugesera, de Sainte-Foy, accusé par Immigration Canada d'avoir incité à la haine et au génocide, pourra rester au pays.

C'est ce qu'a indiqué hier la Cour d'appel fédérale dans un jugement qui a surpris la communauté rwandaise, qui s'est dite « indignée » par la décision.

Selon les juges qui ont présidé la cause, le

discours prononcé en 1992 par M. Mugesera devant un groupe de 300 paysans hutus n'aurait pas incité à la violence et au génocide, comme le soutenait Immigration Canada.

« Léon Mugesera a le verbe facile, le parler franc et le langage imagé, cru, parfois brutal », écrit le juge Robert Décary dans un jugement de 137 pages.

Voir MUGESERA en A2

Un prof invite ses élèves à piétiner une affiche de Charest

MARIO GOUPIL
La Tribune

SHERBROOKE – Parce qu'il a transformé une photographie géante du premier ministre Jean Charest en un vulgaire tapis à l'entrée de sa classe, le jour de la rentrée scolaire, un enseignant de l'école secondaire Mitchell à Sherbrooke se voit « retiré de l'enseignement » par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour une période indéterminée.

Christian Tremblay a eu tout l'été pour mûrir son projet de rentrée. Or, il semble que celui qui enseigne le français au premier cycle du secondaire ait choisi de régler des comptes avec le nouveau gouvernement de Jean Charest et le député de la circonscription de Sherbrooke.

Le jour de la rentrée venu, les élèves de première secondaire de l'école Mitchell n'ont pu faire autrement que de piétiner la photographie du premier ministre du Québec avant de pouvoir assister au premier cours de français proposé par Christian Tremblay.

« La photographie plastifiée de M. Charest avait été placée juste à l'entrée de la classe et elle était aussi large que la porte. On a marché dessus en arrivant, puis on a tous fait un stop pour s'essuyer les pieds dessus avant de quitter la classe », a confié, l'air amusé, un des élèves.

La deuxième séance de piétinement du premier ministre du Québec s'est produite au sortir de la classe, après qu'un autre élève eut demandé par curiosité: « Pourquoi avez-vous collé la photo de M. Charest sur le plancher, monsieur? »

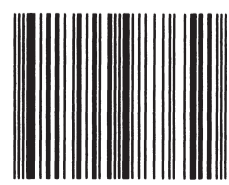
Voir AFFICHE en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE
FFM: Festival fini de Montréal.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	La Presse Affaires	D1-D13
- télévision	C2	Loteries	A2, A7
Bandes dessinées	E8	Monde	A7-A11
Bridge	E7	Mots croisés	E8, S10
Décès	E7	Mot mystère	E8
Éditorial	A12	Petites annonces	
Êtes-vous observateur?	E4	- immobilier	E4, E5
Feuilleton	E8	- marchandises	E5
Forum	A13	- emplois	E5
Horoscope	E5	- automobile	E5-E7
		- affaires	D2

MÉTÉO Voir S16
Ensoleillé
Maximum 22 > minimum 12



6 21924 98765 1

Certaines défusions feraient mal, reconnaît le maire

FRANÇOIS CARDINAL

CERTAINES DÉFUSIONS pourraient faire plus mal que d'autres à la Ville de Montréal, reconnaît le maire, Gérald Tremblay. Pointe-Claire, Anjou, Saint-Laurent ou Dorval, voilà des départs qui pourraient torpiller la croissance économique de la métropole.

Ces dernières années, déjà, la croissance économique de Montréal a été lente. Elle se situait aux alentours de 3 % alors que d'autres villes nord-américaines ont facilement connu le double. En entrevue à *La Presse*, hier, le maire Tremblay a prévenu que Montréal pourrait avoir de la difficulté à remonter la pente advenant la disparition d'arrondissements nantis au point de vue industriel.

À la veille de la présentation de la Ville, ce matin à la commission parlementaire sur le projet de loi sur les défusions, M. Tremblay a admis, pour une rare fois, que sa ville pourrait sérieusement pâtir de la décision du gouvernement Charest de donner le feu vert au démantèlement des grandes villes. La

croissance économique de Montréal souffrira-t-elle des défusions? lui a-t-on demandé. « Ça dépend combien d'anciennes villes sont reconstituées, a répondu M. Tremblay. Et ça dépend également lesquelles. Certaines ont des activités économiques avec des parcs industriels, d'autres n'en ont pas. »

Anjou, Saint-Laurent? « Oui, mais aussi à Dorval et à Pointe-Claire, a précisé le maire. Il ne faut pas oublier que Dorval possède un aéroport international. » Et que Pointe-Claire peut compter sur un important parc industriel.

Le problème vient du fait que ces arrondissements contribuent plus que d'autres à renflouer les coffres de la municipalité. Pointe-Claire, par exemple, est une des ex-municipalités où les revenus provenant des secteurs commercial et industriel comptent pour près de 75 % des revenus totaux. Saint-Laurent jouissait avant les fusions du plus important budget de la banlieue, grâce à son secteur industriel alimenté par de nombreuses autoroutes, le chemin de fer et l'aéroport de Dorval qui se trouve en partie sur son territoire.

D'autre part, Gérald Tremblay demande « plus de cohérence » au ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. Le maire ne comprend pas le refus opposé par le ministre à sa demande de report de deux ans des référendums sur les défusions. Il fera d'ailleurs à nouveau cette proposition ce matin.

« À la demande expresse du ministre, nous avons produit un nouveau modèle organisationnel (sur la décentralisation), a-t-il rappelé. Or, il nous faut plus de temps pour montrer son efficacité. On demande donc au ministre d'être cohérent dans ses décisions. »

Surtout que l'ambiguïté entre la défusion d'un côté et la décentralisation de l'autre ne peut que nuire au développement de la métropole, a ajouté M. Tremblay. D'autant plus que là encore, la croissance économique, que le maire souhaite à tout prix « accélérer » depuis son élection, pourrait être sérieusement affectée si la période d'incertitude se poursuivait encore longtemps.

Voir DÉFUSIONS en A2



PHOTO La Presse

Certains départs pourraient faire plus mal que d'autres, dit le maire Tremblay.

DEMAIN DANS LA PRESSE

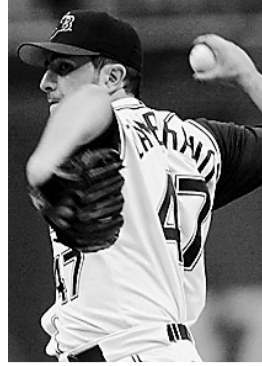


Youssou N'Dour à Montréal

Citoyen du monde et pacifiste convaincu, Youssou N'Dour a délibérément retardé sa tournée nord-américaine actuelle pendant la guerre en Irak. Alain Brunet a interviewé le chanteur sénégalais en prévision du spectacle qu'il doit donner au Métropolis demain soir.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



► Consultez notre section spéciale sur la NFL: cyberpresse.ca/nfl

► Suivez en direct le match entre les Expos et les Cubs à 19 h 05: cyberpresse.ca/baseball

► Découvrez notre nouvelle section Hockey: cyberpresse.ca/hockey

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION

redaction@lapresse.ca | (514) 285-7070

ABONNEMENT

(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca | 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca | 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca | (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, itée dont le siège social est sis au 7 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé aux ateliers de La Presse, itée, également sis à cette adresse.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 0-8-2 > À quatre chiffres : 5-4-2-9

SUITES DE LA UNE

CANADA

Suite de la page A1

Le premier ministre, Jean Chrétien, y a en effet engagé en mai dernier 300 millions de dollars. La grande majorité des pays participant à cette conférence y dévoileront leurs intentions financières, d'autant plus que le rôle de l'ONU en Irak aura été alors clarifié.

Les principaux pays occidentaux qui ont réagi hier au discours de M. Bush ne se sont ainsi guère engagés plus que le Canada. L'Allemagne, qui s'est opposée avec fermeté à la guerre en Irak, affirme soupeser divers scénarios. Berlin n'a cependant pas révélé si ces scénarios incluaient le déploiement de troupes en Irak. La France, qui a mené l'opposition à cette guerre, a par contre surpris bien des chancelleries hier en faisant l'éloge du message de George W. Bush, un haut responsable français qualifiant le discours « d'indéniables bonnes nouvelles ».

De son côté, l'Australie a déjà écarté tout

envoi de troupes en Irak, même si le Conseil de sécurité approuvait de nouvelles mesures pour soutenir Washington. Ce pays a déjà fourni 2000 hommes à la coalition américano-britannique sur le terrain.

Quant à l'allié le plus puissant des États-Unis, la Grande-Bretagne, il a annoncé hier un envoi de 1200 soldats de plus en Irak. Londres a déjà 12 000 hommes sur le terrain.

Beaucoup d'autres pays, dont la Nouvelle-Zélande, attendent de savoir le rôle que l'on permettra de jouer à l'ONU en Irak avant de se prononcer sur un quelconque engagement militaire.

À Ottawa, les partis de l'opposition se préparent, avant la rentrée parlementaire de lundi prochain, à débattre de la participation du Canada au règlement de la crise irakienne. L'Alliance canadienne, l'opposition officielle, entend faire pression sur le gouvernement libéral afin qu'il ne lie pas son ef-

fort de reconstruction à une forte implication des Nations unies en Irak. « Je crois que le Canada devra s'engager au maximum », a confié Stephen Harper, chef de l'Alliance canadienne, qui trouve peu important que l'effort de reconstruction se fasse ou non sous le parapluie des Nations unies. « Je crois que nous n'aurons jamais d'influence auprès des États-Unis si nous restons en marge de la crise irakienne », a estimé le chef de l'opposition officielle.

Pour le Bloc québécois, il serait stupide de profiter du récent revirement de la diplomatie américaine pour faire la leçon à Washington. « Je me réjouis, commente la députée Francine Lalonde, que l'ensemble des pays, tout en ne trouvant pas au Conseil de sécurité ce qu'ils cherchent, tentent de trouver en ce moment un terrain d'entente. Tout le monde comprend que l'Irak est en train de devenir un lieu très dangereux pour la paix

et pour les Irakiens. Nous pensons que c'est le temps de penser aux Irakiens et il faut pour cela que le rôle des Nations unies soit plus grand. »

Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique, croit pour sa part que le commandement militaire en Irak doit passer entièrement sous l'égide de l'ONU et qu'il appartient aux États-Unis et à la Grande-Bretagne de payer la facture de la reconstruction « puisque, dit-il, cette guerre était illégale ».

Enfin, le nouveau chef conservateur, Peter MacKay, souhaite une participation militaire du Canada en Irak. « C'est la priorité en ce moment sur le plan militaire, dit-il. Il est préférable de participer à la mission irakienne et le gouvernement devrait déplacer ses troupes de l'Afghanistan vers l'Irak. » Le chef conservateur estime que ce serait une bonne façon pour le Canada de retrouver sa crédibilité sur la scène internationale.

MUGESERA

Suite de la page A1

« Quand bien même certains de ses propos seraient déplacés ou malheureux, il n'est rien dans la preuve qui permette de penser que M. Mugesera aurait délibérément, sous le couvert d'anecdotes ou autres images, incité au meurtre, à la haine ou au génocide », poursuit le juge Décary.

Arrivé au Canada en 1993, M. Mugesera s'est installé avec sa femme et ses cinq enfants dans la région de Québec pour poursuivre des études postdoctorales à l'Université Laval. Peu de temps après, Immigration Canada avait demandé à ce que la famille soit expulsée, alléguant que M. Mugesera aurait incité les Hutus à commettre un génocide à l'endroit des Tutsis, une allégation qu'il a toujours niée.

Dans un discours prononcé à Cabaya, en novembre 1992, M. Mugesera, alors proche conseiller du président rwandais, Juvénal Habyarimana, aurait recommandé à la foule de ne pas se laisser envahir par le peuple tutsi et aurait invité

la population à se faire justice elle-même.

« Il est écrit dans l'Évangile que si l'on te donne une gifle sur une joue, tu offriras l'autre pour qu'on tape dessus, avait notamment dit M. Mugesera. Moi, je vous dis que cet Évangile a changé dans notre Mouvement: si on te donne une gifle sur une joue, tu leur en donnes deux sur une joue et ils s'effondrent par terre pour ne plus reprendre leurs esprits! »

Des propos qui n'ont pas convaincu le juge Décary que M. Mugesera incitait au génocide. « Il n'y a aucune preuve au dossier que les discours de M. Mugesera faisaient partie d'une stratégie quelconque », écrit-il, notant que le passé de l'accusé « ne laisse entrevoir aucun penchant vers le racisme ».

Prononcé en langue kinyarwanda, le discours a par la suite fait l'objet d'une traduction française. Pour Calixte Kabayzia, président de Page-Rwanda, association

de parents et amis des victimes du génocide rwandais, les images évoquées par M. Mugesera perdent beaucoup de leur portée à la traduction.

« Ceux qui comprennent le kinyarwanda savent que c'est une incitation directe à la violence, a-t-il dit. C'est une langue très imagée. Tenir de tels propos au Rwanda, en 1992, ça ne laisse aucun doute. »

« Aujourd'hui est un jour noir pour nous, a-t-il ajouté. Nous respectons la décision de la Cour, mais nous sommes profondément indignés de voir que M. Mugesera pourra rester ici. Nous demandons à Immigration Canada de faire appel du jugement et de porter l'affaire devant la Cour suprême. »

En 1994, plus de 800 000 Tutsis et Hutus modérés, soit 10 % de la population du Rwanda, ont été massacrés par les extrémistes hutus.

Hier, le porte-parole d'Immigration Canada à Montréal, Robert Gervais, n'était pas en mesure de commenter la décision de la Cour d'appel. « Les avocats de Justice Canada sont en train de prendre connaissance du jugement, qui est assez complexe. Nous avons 60 jours pour décider si nous allons poursuivre les démarches judiciaires », a-t-il dit.

La décision rendue hier par la Cour d'appel fédérale est la dernière d'une longue bataille judiciaire qui oppose M. Mugesera à Immigration Canada. En 1996, le commissaire Pierre Turmel avait statué que M. Mugesera avait effectivement incité ses compatriotes au génocide. Mais dans un jugement rendu en avril 2001, la Cour fédérale avait disculpé Mugesera d'accusations de crime contre l'humanité. Une ordonnance d'expulsion rendue contre lui tenait toujours. C'est cette ordonnance qui vient de tomber hier.

« Le prof nous a alors expliqué que Charest avait supprimé 15 millions de dollars dans l'éducation, poursuit l'élève. Sous sa photographie, il était écrit: *Priorité: Éducation*. Le prof a aussi dit que comme il ne pouvait aller le voir pour lui dire dans (la) face ce qu'il pensait, il pouvait au moins lui marcher dans (la) face. »

Hier midi, les élèves rencontrés ne savaient pas que leur professeur de français avait été « retiré de l'enseignement » par la commission scolaire. L'un d'eux, conscient malgré son jeune âge (12 ans) que son prof s'était probablement mis les pieds dans le plat, a d'ailleurs lancé : « Faut pas qu'il soit viré, il est trop le fun. C'est le plus cool des profs à l'école. »

Peut-être le plus cool, mais certainement pas le plus habile des pédagogues.

Le lendemain, toujours au cours de français, les mêmes élèves disent avoir demandé à leur enseignant où était passée la photographie du premier ministre qui avait disparu de l'entrée.

Christian Tremblay leur aurait alors répondu: « Elle se trouve ailleurs, quelque part dans l'école. »

À la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, on refuse d'identifier l'enseignant et l'école mise en cause, mais on confirme qu'une enquête a lieu.

« On sait qu'un enseignant a utilisé la photo de M. Charest à des fins malheureuses et on a fait enquête. Pour notre commission scolaire, cela est inacceptable. Un enseignant a commis une erreur de jugement et il a été retiré de l'enseignement », a confié à *La Tribune* le directeur général de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, Claude Saint-Cyr.

Visiblement embarrassé par la situation, M. Saint-Cyr confirme que des excuses en bonne et due forme seront présentées au premier ministre du Québec, député de la circonscription. On rencontrera aussi les élèves concernés et leurs parents.

AFFICHE

Suite de la page A1

« Nous sommes déjà en contact avec le bureau du premier ministre. Il a été avisé de ce qui s'est passé et il sait qu'on a la situation bien en main. Il sait surtout que ce n'est pas ce qu'on attend d'un employé. Un enseignant est là pour faire de l'éducation, pas du salissage », a poursuivi M. Saint-Cyr.

Il appert que l'école Mitchell a reçu de nombreuses plaintes de parents au lendemain de la rentrée.

« L'école a rencontré l'enseignant à quelques reprises suite à cela, poursuit le directeur général. À la commission scolaire, nous avons été mis au courant vers la fin de la semaine. Notre directeur des ressources humaines a rencontré l'enseignant en question et celui-ci a dit regretter son geste. Il ne le referra pas. »

Claude Saint-Cyr n'a pas voulu préciser ce qu'il adviendrait de Christian Tremblay maintenant qu'on l'a obligé à se « retirer de l'enseignement ». Est-ce à dire qu'il sera affecté à d'autres tâches? À la même école? Continuera-t-il à être rémunéré? Combien de temps sera-t-il tenu sur la voie d'évitement? Ce sont des questions auxquelles le directeur général de la commission scolaire n'a pas fourni de réponse, se contentant de répéter inlassablement que l'homme était retiré de l'enseignement.

« Il le sera pour un certain temps, s'est-il borné à dire. Le temps que l'on fasse enquête. Chose certaine, ce n'est pas le type de valeurs et de méthodes que l'on veut transmettre. On s'attend à ce que nos enseignants soient des modèles. La grande majorité de nos 1200 enseignants font de l'excellent travail, mais il y en a un qui a eu une faiblesse et c'est de lui qu'on parle. »

Et il risque de faire parler encore aujourd'hui.

Le premier ministre Jean Charest, présentement au Connecticut, a fait savoir qu'il ne commenterait pas l'affaire. Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie devrait réagir officiellement aujourd'hui.

DÉFUSIONS

Suite de la page A1

Pour témoigner des effets pervers du contexte actuel, M. Tremblay a rappelé le revirement de situation constaté ces derniers mois chez les firmes de cotation. « La plus grande reconnaissance que la Ville a eue de l'externe c'est la bonification, de stable à positif, de notre cotation par les firmes spécialisées en raison de notre assiette fiscale plus importante, du contrat de ville, de la réorganisation, des économies générées à moyen terme, etc. Or, lorsque le projet de loi 9 est arrivé, il nous ont mis sous surveillance à cause de l'incertitude liée aux défusions. »

Ce matin, devant les membres de

la commission parlementaire à Québec, il déplorera en ce sens que le projet de loi 9 ne fasse rien pour lever cette incertitude. Pire encore, elle l'alimente. Le projet de loi soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses, estime-t-il.

« N'est-il pas raisonnable de penser que l'avenir de la métropole est une question si significative qu'elle ne devrait pas être tranchée par un processus référendaire dont on pourrait, éventuellement, remettre en cause la légitimité en raison des trop nombreuses ambiguïtés que recèle le projet de loi 9? » demande-t-on dans le mémoire de la Ville.

Fraude Précision

DANS UN article paru dans notre numéro d'hier, nous avons écrit que M. François Trépanier songeait à poursuivre la CIBC pour « bris de procédure ». Il aurait fallu lire « abus de procédure ». Nos excuses.



ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE

www.ulyссе-nardin.com

PERPETUAL LUDOVICO | REF. 316-48



TECHNICITÉ ET ÉLÉGANCE

LA SEULE MONTRE À CALENDRIER PERPETUEL QUI AUTORISE L'AJUSTEMENT EN AVANT OU EN ARRIÈRE DES INDICATEURS CALENDRIERS. AFFICHAGE GRANDE DATE BREVETÉ. MOUVEMENT AUTOMATIQUE. ÉTANCHE À 50 M. GLACE SAPHIR. DISPONIBLE EN OR ROSE ET GRIS 18 CT.

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

ACTUALITÉS

L'UMQ cherche à coincer les défusionnistes

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – L'Union des municipalités du Québec veut verrouiller à double tour la porte menant aux défusions municipales. L'UMQ suggère au gouvernement libéral de considérer la possibilité d'une défusion seulement si 50 % + 1 des électeurs inscrits sur la liste électorale y sont favorables à l'occasion d'un référendum.

En commission parlementaire ce matin à Québec, les municipalités proposeront au ministre Jean-Marc Fournier d'amender son projet de loi sur la réorganisation municipale afin que les registres municipaux ne soient ouverts qu'une journée au lieu de cinq.

En outre, la signature de 25 % des personnes habiles à voter devrait être nécessaire pour enclencher la consultation référendaire. Et si référendum il y a finalement, ce ne sera toujours qu'une consultation sans force de loi, souligne l'UMQ.

« Un projet de loi particulier appelle des suggestions particulières, a expliqué hier à Québec la présidente de l'UMQ et mairesse de Drummondville, Francine Ruest Jutras. On n'est pas là pour faciliter la tâche aux défusionnistes. »

Dans un premier temps, l'Union



Photo Presse Canadienne ©

La présidente de l'Union des municipalités du Québec, Francine Ruest Jutras.

des municipalités avait demandé le retrait pur et simple du projet de loi 9 du gouvernement libéral. Québec faisant la sourde oreille, les villes exigent maintenant des amendements qui rendraient les défusions municipales pratiquement impossibles.

L'UMQ ajoute que les études sur l'impact des défusions devraient être diffusées avant même l'ouverture des registres municipaux. Également, le délai de 60 jours pour

préparer, entièrement aux frais du gouvernement québécois, ces documents « est nettement trop court », explique l'UMQ dans un mémoire de 35 pages.

Selon Mme Ruest Jutras, le projet de loi du ministre Fournier n'est que « perte de temps et d'énergie » qui causera inévitablement « inaction, incertitude et insécurité » au sein des municipalités. La mairesse de Drummondville ajoute que le gouvernement libéral n'a pas encore fait la preuve qu'il souhaite « la réussite des nouvelles villes », comme l'avait déclaré le premier ministre Jean Charest en avril dernier lors du débat des chefs.

Québec, ajoute la présidente de l'UMQ, doit donner le temps aux nouvelles villes « de montrer ce qu'elles sont capables de faire ». En 1965, un gouvernement libéral avait forcé le regroupement de 14 municipalités à Laval. Aucun ministre des Affaires municipales n'a, par la suite, remis en question ce « succès économique », rappelle-t-elle.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi 9 représente un « mode d'emploi à la défusion », affirme le maire de Sherbrooke, Jean Perreault. « Le projet de loi, c'est l'autoroute pour la défusion, seconde le maire de Tremblant, Pierre Pilon. Ça ne vaut même pas la peine d'aller en référendum avec ça. Je vais leur donner les clefs de la ville et c'est fait. »

Fusions volontaires

L'UMQ rappelle aussi que les municipalités qui se sont fusionnées volontairement devraient être exclues du projet de loi 9 du ministre des Affaires municipales. C'est le cas notamment de 15 des 26 villes d'agglomération du Québec — abritant plus de 10 000 habitants et assumant des responsabilités régionales — qui qualifient le projet de loi 9 de « dévastateur et révisionniste ».

Le maire de Saint-Georges et porte-parole du groupe, Roger Carrette, s'érige contre la démarche « un peu suicidaire » du gouvernement libéral qui ne livre toujours pas une « véritable fiscalité d'agglomération » avec sa loi. Il croit plutôt que Québec s'entête à « réviser les décisions légitimes prises par d'autres instances ».

Selon le maire de Saint-Jérôme, Marc Gascon, les défusionnistes sont de « petites gens en mal de retour en arrière » qui cherchent à brouiller les cartes et à « paralyser l'action » des nouvelles villes.

Mais si le gouvernement va de l'avant, ce caucus de 26 maires, dont la majorité des municipalités ont opté pour un regroupement volontaire, demande de prévoir dans la loi le cadre des rétrocessions causées par une éventuelle défusion, soit les actifs matériels et financiers, les surplus ou les dettes, le plan de desserte policière et le partage des effectifs embauchés.

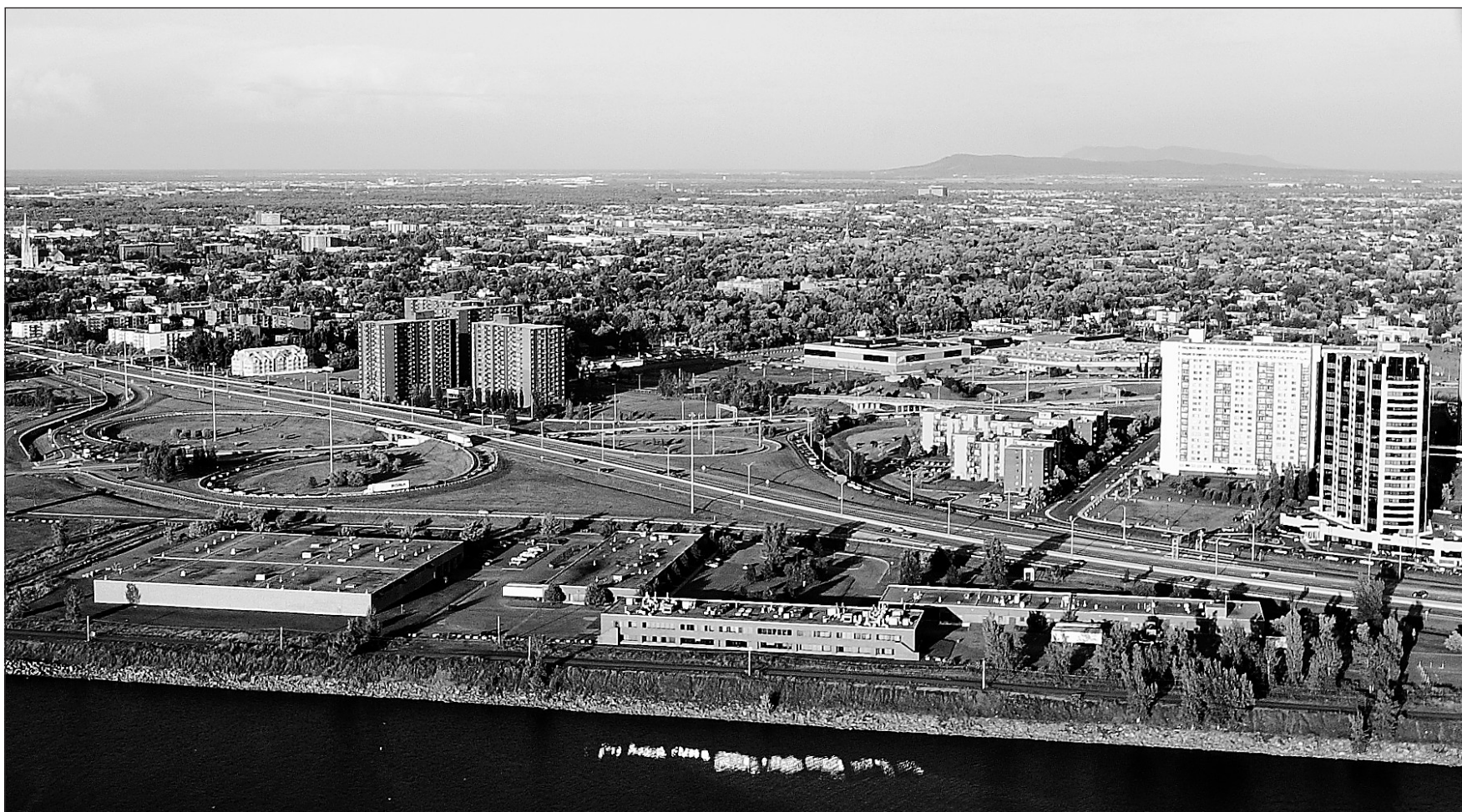


Photo BERNARD BRAULT, archives La Presse ©

Longueuil suggère quatre amendements principaux au projet de loi 9, qualifié dans le mémoire d'« autoroute vers les défusions ». Le projet de loi ouvre la porte à une « balkanisation » du territoire, prévient le document.

Une journée seulement pour les ouvertures de registres, réclame le maire de Longueuil

Jacques Olivier craint la « balkanisation » des villes fusionnées

FRANÇOIS CARDINAL

LES DÉFUSIONNISTES ont la vie trop facile aux yeux du maire de Longueuil. C'est pourquoi il demande à Québec de faire passer de cinq à un jour la durée d'ouverture des registres et d'augmenter à 25 % le taux de signatures nécessaires pour déclencher un référendum.

Le maire Jacques Olivier a dévoilé hier le mémoire qu'il présentera sous peu aux membres de la commission parlementaire qui étudie à partir de ce matin le projet de loi sur les défusions. Souhaitant que Québec mette fin aux largesses dont profitent les opposants aux fusions, il demande en somme que soient resserrées les vis qui soutiennent cette pièce législative.

« Il est sûr et certain qu'on n'a pas été élu pour défaire cette nouvelle ville, a-t-il indiqué hier. Nous avons été élus pour la bâtir. Et comme le premier ministre le disait, il faut la bâtir, mais aussi la réussir. Nous demandons au minis-



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Dans son mémoire, Jacques Olivier présente un argumentaire qui rejoint les revendications d'autres intervenants comme l'Union des municipalités du Québec.

tre, s'il veut une ville, qu'il nous laisse faire avec la proposition que nous mettons de l'avant. »

Ainsi, Longueuil suggère quatre amendements principaux au projet de loi 9, qualifié dans le mémoire d'« autoroute vers les défusions ». « S'il était adopté tel quel, peut-on lire, il pourrait conduire à une balkanisation du territoire et contribuer

au morcellement du monde municipal. Il serait alors un frein au progrès. »

Ainsi, pour amoindrir les effets pernicieux du document législatif, l'administration Olivier souhaite que le gouvernement fasse passer de 10 % à 25 % le seuil minimum de signatures requises pour déclencher un processus référendaire dans une ex-municipalité. Sinon, précise-t-on, « 10 % de la population d'un secteur visé pourrait entraîner 90 % de cette même communauté dans un processus conduisant à une défusion... »

Aussi, on suggère d'inscrire dans la loi que seule une majorité de 50 % plus un des inscrits, et non des votants, peut décider qu'une ex-ville revoit le jour. « Cela, selon le maire Olivier, est très justifié parce qu'on répond à la demande du ministre qui voulait qu'un vote très significatif démontre clairement que oui ou non on veut une défusion. »

Troisièmement, afin de rendre la

route vers la défusion un peu plus cahoteuse, M. Olivier propose au gouvernement Charest qu'il ramène de cinq à un le nombre de jours où les registres seront ouverts à la population. « Si une journée suffit pour choisir les élus du Parlement canadien, de l'Assemblée nationale du Québec ou du conseil municipal d'une grande ville comme Montréal ou Longueuil, comment justifier une période fixe de cinq jours pour la signature du registre », demande-t-on.

Enfin, Longueuil demande à Québec de faire passer de 60 à 120 jours le délai prévu entre la publication des études sur les défusions et la tenue des registres. « Nous pensons que les citoyens doivent se prononcer en toute connaissance de cause et ainsi être en mesure de juger du bien-fondé des études réalisées et de connaître les tenants et les aboutissants d'une éventuelle sécession. »

— Avec la collaboration de Mario Cloutier

Les défusions en six questions

Q Où en est le dossier des défusions ?

R Ce matin débute la commission parlementaire sur le projet de loi 9, mieux connu sous le nom de « projet de loi sur les défusions ». Étape importante du processus amorcé avec l'élection du Parti libéral, cette commission formée de sept membres du PLQ, de quatre péquistes et d'un indépendant entendra les présentations de quelque 85 intervenants. Au total, 94 mémoires ont été déposés.

Q Qu'entendra-t-on durant cette commission parlementaire ?

R Autant des villes que des organismes, des élus et des individus présenteront le fruit de leur réflexion et ce, jusqu'au 14 octobre prochain (principalement les mardis, mercredis et jeudis). Les mémoires, parfois très techniques, comporteront des propositions d'améliorations et des questionnements liés directement au projet de loi sur les défusions.

Q En quoi consiste le projet de loi sur les défusions ?

R Cette pièce législative prévoit que dans chacune des 212 municipalités fusionnées en 42 villes depuis janvier 2002, un processus d'enregistrement de cinq jours soit ouvert l'an prochain. Si 10 % des personnes habilitées à voter signent le registre, un référendum est déclenché avant l'été. La majorité simple, peu importe le taux de participation au référendum, suffira ensuite pour obtenir la défusion.

Q Pourquoi parle-t-on de défusion et de décentralisation ?

R En plus du projet de loi sur les défusions, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a déposé, en juin dernier, un projet de loi sur la réorganisation territoriale (transformé depuis en déclaration ministérielle). L'idée est simple : officiellement, on donne aux nouvelles villes la chance de proposer un nouveau modèle organisationnel basé sur la décentralisation ; officieusement, on leur donne la chance d'appâter les défusionnistes mous en accordant plus de pouvoirs aux arrondissements.

Q En quoi consiste le plan Tremblay de décentralisation ?

R Dévoilé le 15 août dernier, le modèle d'organisation présenté par le maire Gerald Tremblay prévoit, s'il est appliqué, une décentralisation des pouvoirs locaux vers les arrondissements. Ces derniers auraient ainsi le droit d'adopter des taxes spéciales pour bonifier leurs services, le pouvoir sur les embauches, sur leur budget et sur la gestion du personnel. Également, les présidents d'arrondissement deviendraient des maires d'arrondissement. L'administration espère que le gouvernement autorisera, avant le 31 décembre, les amendements législatifs nécessaires pour implanter ce projet.

Q Que proposeront Montréal et Longueuil devant la commission ?

R La Ville de Montréal demande trois choses au gouvernement Charest : donner suite aux amendements à la loi 170 pour implanter le modèle organisationnel, accorder un délai de deux ans avant les référendums sur les défusions pour démontrer le bien-fondé de la ville et octroyer à la métropole de nouvelles sources de revenus. Longueuil, pour sa part, souhaite que le minimum de signatures requis pour déclencher un référendum soit monté à 25 % et que les registres ne soient ouverts qu'une seule journée.

— François Cardinal

ACTUALITÉS

Québec songe à privatiser les nouvelles haltes routières

Le Soleil

LE MINISTÈRE des Transports du Québec (MTQ) jongle actuellement avec l'idée de céder au privé la construction et l'exploitation des nouvelles haltes routières qui seront érigées au cours des prochaines années le long des autoroutes québécoises pour remplacer les anciens équipements devenus vétustes.

Le projet de renouvellement des parcs routiers avait vu le jour en juin 2002 sous l'administration du Parti québécois. Il prévoyait à l'époque le remplacement des équipements existants au coût de 50 millions sur une période de cinq ans. Mais l'arrivée des libéraux change la donne.

« Nous étudions différents modes de financement. L'une des options possibles serait que le privé construise (les haltes) et qu'il les rétrocède après 30 ans d'exploitation », a confirmé au *Soleil* la sous-ministre adjointe à la direction générale des infrastructures et des technologies, Anne-Marie Leclerc. Elle refuse toutefois de parler de « privatisation », puisque le gouvernement resterait propriétaire des terrains.

Mais le résultat est le même. Si cette option est retenue, tout semble indiquer que le gouvernement procéderait par appels d'offres pour céder à des entrepreneurs privés la construction et l'exploitation des parcs routiers. M^{me} Leclerc n'a pas voulu s'avancer au sujet de la réponse du secteur privé face à cette éventuelle occasion d'affaires. Elle estime cependant que « c'est une formule qui peut être intéressante pour les entreprises privées, tout en assurant le même niveau de service ».

Mais risque-t-on de se retrouver avec des publicités placardées partout, des toilettes payantes et des mégarestaurants dans les haltes bordant les autoroutes? Anne-Marie Leclerc a souligné qu'un cadre strict empêcherait tout débordement. Il serait, par exemple, interdit de placer des bannières sur les bâtiments et les restaurants ne pourraient contenir plus de 12 tables de quatre places dans la plupart des haltes.

Une cour ontarienne entend un recours collectif gai sur les pensions

Presse Canadienne

TORONTO — Un juge de la Cour supérieure de l'Ontario a commencé à entendre hier un recours collectif national pour les gais et lesbiennes du Canada qui n'ont pas pleinement droit aux prestations de pension de leur conjoint décédé.

« Être presque égal ce n'est pas être égal », a déclaré en cour leur avocat.

« Les gais et lesbiennes ont contribué autant que les autres au Régime de pensions du Canada, a soutenu M^c Douglas Elliott. Il n'y a rien dans le programme qui réduit les pensions que peuvent obtenir les homosexuels. »

La poursuite de 400 millions allègue que la loi fait preuve de discrimination envers les couples de même sexe qui ne peuvent avoir droit à la pension de leur conjoint avant le 1^{er} janvier 1998. Cette date limite avait été décrétée par le gouvernement fédéral en 2000 lors de l'adoption de la loi C-23 garantissant plusieurs droits aux couples de même sexe.

Le recours collectif exige que les pensions soient versées rétroactivement au 17 avril 1985, date de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. Cette période de 13 ans entre 1985 et 1998 est importante pour les requérants puisqu'elle se situe au plus fort de l'épidémie du sida dans la communauté gaie, a signalé M^c Elliott.

De son côté, la Couronne soutient que l'État s'est déjà montré très généreux en adoptant la date du 1^{er} janvier 1998. « Nous estimons que le 1^{er} janvier 1998 comme date limite pour des paiements rétroactifs partiels est raisonnable et s'inscrit dans l'évolution juridique au Canada », a déclaré Paul Vickery hier, à l'extérieur de la salle d'audience.

Duceppe, seul chef de l'opposition invité à l'aéroport Trudeau

Le chef du Bloc québécois ne voit que « provocation et mépris » dans le nouveau nom de Dorval

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien a décidé d'honorer la mémoire de Pierre Elliott Trudeau aujourd'hui à Montréal en invitant un seul des quatre chefs des partis de l'opposition à la Chambre des communes : le très souverainiste chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

M. Duceppe a en effet été le seul à recevoir une invitation du ministre fédéral des Transports, David Collenette, pour participer à la cérémonie officielle de changement de nom de l'aéroport de Dorval, qui s'appellera à partir du 1^{er} janvier l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau en mémoire de l'ancien premier ministre libéral qui a dirigé le pays pendant près de 15 ans et qui a combattu le mouvement souverainiste durant toute sa carrière politique.

Les chefs fédéralistes à Ottawa — Stephen Harper, de l'Alliance canadienne; Peter MacKay, du Parti conservateur; et Jack Layton, du NPD — n'ont reçu aucune invitation du gouvernement fédéral pour assister à cette cérémonie ce matin à 11 h, selon des informations obtenues hier par *La Presse*.

Malgré la grande courtoisie affichée par le fédéral à son endroit, M. Duceppe a décliné l'invitation, estimant que la décision d'Ottawa d'honorer ainsi la mémoire de M. Trudeau relève de la « provocation ».

Même s'il a été un ministre in-

fluent dans le gouvernement Trudeau, le premier ministre Jean Chrétien ne sera pas non plus parmi les invités d'honneur à cette cérémonie à laquelle participeront les deux fils l'ancien premier ministre, Justin et Sacha Trudeau, aux côtés du ministre Collenette.

« Que le gouvernement du Canada invite le seul chef souverainiste à une telle cérémonie mais pas les trois autres chefs, cela est très étonnant », a commenté hier Karl Bélanger, le porte-parole de M. Layton.

« Il semble bien que cela soit une affaire de famille. Ils ont dû penser que les Anglais ne seraient pas intéressés », a renchéri William Stairs, le porte-parole de M. MacKay.

Le bureau du ministre Collenette ne pouvait expliquer hier soir pourquoi les autres chefs de parti aux Communes n'ont pas été invités.

Un lourd héritage

Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier à M. Collenette, M. Duceppe a soutenu que cette démarche du fédéral, qui n'a pas consulté le gouvernement Charest avant d'annoncer sa décision il y a trois semaines, ne constitue rien de moins que du mépris à l'endroit du Québec étant donné que l'héritage de M. Trudeau est loin de faire l'unanimité dans la province.

Il a aussi rappelé toute la controverse entourant la construction à

grands frais de l'aéroport de Mirabel au nord de Montréal dans les années 70. Cette décision du gouvernement Trudeau, qui avait entraîné l'expropriation de centaines de propriétaires à Mirabel et la perte de terres agricoles jugées parmi les meilleures au Québec, avait contribué à réduire l'aéroport de Dorval à sa plus simple expression même si l'aéroport Mirabel n'a jamais pris l'essor prévu à l'époque.

« À l'instar de plusieurs Québécoises et Québécois, il m'apparaît évident que la décision de donner le nom Pierre-Elliott-Trudeau à l'aéroport international de Montréal est une initiative unilatérale — le gouvernement du Québec n'ayant pas été consulté — qui est loin de faire consensus au Québec », a écrit M. Duceppe dans sa missive.

« Vous n'êtes pas sans savoir que l'héritage politique de cet ancien premier ministre du Canada est lourd au Québec. Le triste épisode de la loi des mesures de guerre en est un bon exemple. Tout comme le rapatriement de la Constitution, qui s'est fait sans l'accord du Québec. (...) Ne comptez pas sur moi pour participer à une cérémonie qui se veut un autre geste de mépris à l'endroit du Québec », a ajouté le chef bloquiste.

En entrevue à *La Presse*, hier, M. Duceppe s'est montré plus cinglant, affirmant qu'il s'agit d'un geste de « provocation » de la part d'Ottawa.

« Il faut être drôlement culotté et avoir le sens de la provocation pour dire qu'on va honorer Pierre Elliott Trudeau pour un des beaux gâchis de sa carrière. Je pense que cela dépasse les bornes. C'est du mépris. On n'est pas pour célébrer cela », a-t-il commenté.

Le chef bloquiste a ajouté qu'il aurait été préférable que le fédéral honore la mémoire de M. Trudeau autrement. « Il a été premier ministre du Canada. On aurait pu l'honorer ailleurs parce qu'ici, c'est toujours bien lui qui a fait emprisonner quelque 500 personnes dont aucune n'a été reconnue coupable par la suite. Or, c'est assez grave en démocratie. (...) On aurait pu faire quelque chose d'autre à Ottawa », a-t-il soumis.

Un porte-parole de M. Chrétien, Steven Hogue, a défendu la décision du gouvernement de rebaptiser l'aéroport Dorval. « M. Trudeau était un Montréalais, un Québécois et un Canadien respecté. Il est approprié que l'aéroport de Dorval porte désormais son nom », a-t-il commenté.

En fin de semaine, quelque 70 souverainistes purs et durs, dont Gilles Rhéaume, ont manifesté leur vive opposition à ce que l'aéroport Dorval soit rebaptisé et ont exhorté le gouvernement Charest à se prononcer sur cette question. Ces mêmes souverainistes devraient manifester à nouveau aujourd'hui aux abords de l'aéroport.

La grande panne d'électricité: les solutions loin d'être claires

PASCALE BRETON

GROTON — La panne totale du 14 août aura permis de mettre en lumière les contraintes du réseau électrique nord-américain, principalement en ce qui concerne les lignes de transmission, mais les solutions sont loin de faire l'unanimité.

Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'est du Canada, réunis à Groton, au Connecticut dans le cadre de leur 28^e conférence annuelle, ont longuement discuté hier du *black-out* qui a plongé 50 millions de personnes dans le noir ainsi que de la poursuite du développement du réseau hydroélectrique.

Les élus ont convenu qu'un problème de distribution existe — des lignes sont construites, mais ne peuvent être utilisées à leur pleine capacité pour transporter l'électricité — et que la réglementation qui diffère d'un État à l'autre complique la situation. Le problème est tel que Washington envisage même d'adopter une législation unique.

Cette situation « a été décrite comme un problème endémique dans le système de distribution américain, à un point tel qu'il est possible que le gouvernement fédéral américain intervienne pour sonner la fin de la récréation et s'arroger des pouvoirs qui permettraient de vaincre ces obstacles », a d'ailleurs souligné le premier ministre du Québec, Jean Charest, au terme de la réunion d'hier.

Le Québec a fait les frais de ces contraintes, avec la mise en opération du Cross Sound Cable, un câble sous-marin reliant le Connecticut et New York, qui fait face à des embûches politico-environnementales depuis un an. À la suite de la panne du mois d'août, le gouvernement fédéral américain a adopté un décret permettant l'utilisation du câble pour alimenter les New-Yorkais, mais l'État du Connecticut le conteste toujours.

Un enjeu majeur

Cet exemple probant témoigne bien du fait que ces contraintes



Photo CP

Le premier ministre Jean Charest et le gouverneur du Connecticut, John Rowland, à la 28^e réunion annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada, à Groton, au Connecticut.

sont devenues un enjeu majeur aux États-Unis, souligne pour sa part le président d'Hydro-Québec Trans Énergie, Yves Filion.

« Il va être nécessaire de mettre en place des conditions qui encouragent davantage les investisseurs à investir dans le réseau de transport d'électricité si on veut améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique dans le Nord-Est américain », a-t-il indiqué.

Dans un contexte où certaines ré-

gions de l'est des États-Unis, notamment le sud-ouest du Connecticut et New York ont des difficultés d'approvisionnement, Hydro-Québec possède des interconnexions avec la Nouvelle-Angleterre et New York qui ne sont pas utilisées à leur pleine capacité en raison des limites de transport, a aussi déploré le président de Trans Énergie.

Quant aux leçons à tirer du Cross Sound Cable, construit au coût de 120 millions US et inopé-

rant jusqu'au 15 août dernier, M. Filion parle de prudence. Hydro-Québec va désormais « s'assurer d'être capable de gérer les risques des permis environnementaux avant d'engager de l'argent pour entreprendre de façon importante des travaux d'ingénierie ou de construction. »

Même si des experts leur ont expliqué hier qu'il est impératif d'uniformiser les normes et de coordonner les efforts afin d'aplanir les contraintes, certains États demeurent tout de même réfractaires, notamment le Connecticut.

« Nous sommes mieux de régler cette question; comme ça, le fédéral n'aura pas à s'en mêler », a cependant lancé le gouverneur du Vermont, Jim Douglas, pour tenter de rallier ses collègues.

Comme pour lui donner raison, l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, invité à la conférence, a d'ailleurs rappelé quelques heures plus tard que Washington n'exclut pas une législation. « Il faut moderniser les infrastructures, nous comptons sur le Canada et ses vastes ressources », a-t-il aussi ajouté.

Sécurité aux frontières

L'ambassadeur américain et le premier ministre Charest se sont par ailleurs rencontrés en tête-à-tête hier et il a été question de la crise du bois d'oeuvre, qui n'est toujours pas résolue. « Nous souffrons beaucoup de ce dossier-là et franchement, nous sommes frustrés », a lancé M. Charest devant les journalistes.

À quelques jours du deuxième anniversaire des attentats du 11 septembre, il a aussi présenté une résolution, adoptée à l'unanimité, pour favoriser une collaboration plus étroite entre les différents responsables de la sécurité publique de part et d'autres des frontières.

« Jusqu'au 11 septembre, le commerce était le principal dossier entre le Québec et les États-Unis. Depuis le 11 septembre, c'est la sécurité qui est devenue le dossier numéro un », a affirmé M. Charest, précisant qu'il « faut prendre les moyens de s'assurer que nous puissions répondre aux impératifs de sécurité communs de part et d'autre », tout en assurant la fluidité du transport aux frontières.

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Pas de place à 5\$ pour les enfants qui partent tôt

MARIE ALLARD

LAISSER SON enfant au service de garde scolaire seulement une ou deux heures par jour coûtera bientôt cher. Pour avoir droit à une place à cinq dollars, fiston et fillette devront fréquenter la garderie de l'école au moins deux heures et demie par jour et ce, au moins trois jours par semaine. Du 29 septembre au 10 octobre, les éducateurs noteront leurs allées et venues pour déterminer qui a droit à la subvention et qui doit passer son tour.

« Auparavant, dès qu'un enfant venait au service de garde après l'école, on calculait qu'il était un utilisateur régulier, même s'il n'y restait qu'une heure, a indiqué hier Claire Pelletier, coordonnatrice du secteur des services complémentaires à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Désormais, on devra faire un décompte plus précis. »

Alors que seuls 3000 des 25 000 enfants fréquentant les services de garde de la CSDM étaient considérés comme des utilisateurs « sporadiques » en 2002-2003 — et n'avaient donc pas droit aux subventions gouvernementales — leur nombre pourrait être beaucoup plus important cette année. Et la mauvaise nouvelle, c'est que la contribution des parents passera « du simple au double », selon M^{me} Pelletier.

Des effets pervers sont également à prévoir. Jocelyne Perrier, étudiante et mère d'Émile, 6 ans, calcule que son fils passe tout juste assez de temps au service de garde pour avoir droit au tarif à cinq dollars. « Pour ne pas perdre ma subvention, est-ce que je devrais m'empêcher d'aller le chercher à l'école le midi si je suis disponible ? » a-t-elle demandé.

Johanne Méthot, agente d'information au ministère de l'Éducation (MEQ), a in-



Photo RÉMIE LEMÉE, archives La Presse ©

Les parents qui envoient leurs enfants au service de garde scolaire seulement une ou deux heures par jour pourraient voir leur facture passer du simple au double. Sur notre photo, une maman et son fils qui s'apprête à entrer à la maternelle.

diqué qu'on ne faisait qu'appliquer le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, qui date de 1997.

En étant plus strict, le gouvernement espère-t-il faire des économies ? Difficile à dire. Une chose est sûre : Québec trouve la note salée. « Saviez-vous que la contribution gouvernementale est la plus généreuse au Canada ? » affirme-t-on sur le site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Les subventions aux commissions scolaires pour la garde en milieu scolaire en 2000 totalisent 105 millions, précise-t-on.

Il reste que, selon Brigitte Guy, présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire, « seules quelques commissions scolaires arrondissent toujours les coins ». Les autres se sont conformées à la loi l'an dernier, ou même avant.

« De toute façon, personne ne coupe les cheveux en quatre, a fait valoir M^{me} Guy. L'allocation versée en début d'année n'est pas retirée si l'enfant vient moins souvent par la suite. » Et, détail non négligeable, les frais de garde sporadique sont admissibles au crédit d'impôt.

Des surplus convoités

MARIE ALLARD

LES SERVICES de garde en milieu scolaire ont engrangé des surplus de 18,3 millions en 2001-2002. Et le ministère de l'Éducation (MEQ) « ne sait pas ce que les écoles font avec cet argent », reconnaît Johanne Méthot, agente d'information. « Ces décisions sont prises localement », explique-t-elle.

Si la ministre déléguée à la famille, Carole Thérberge, convoite les surplus de 100 millions accumulés par les garderies, personne ne s'intéresse aux services de garde scolaire. Pourtant, les surplus s'additionnent aussi : en 2000-2001, ils s'élevaient à 25,1 millions, et l'année précédente à 16,6 millions.

Des sommes alléchantes pour les écoles qui se plaignent régulièrement de leur sous-financement. « Il est vrai qu'un certain nombre de commissions scolaires ont tendance à renflouer leurs coffres avec les surplus des services de garde », reconnaît Brigitte Guy, présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire. Pour ce faire, les frais administratifs « sont gonflés » par rapport à la réalité, précise-t-elle.

Dès 2001, le vérificateur général avait noté dans son rapport : « Des sommes importantes sont prélevées par les écoles et les commissions scolaires sur les allocations accordées par le MEQ aux services de garde. Or, ces fonds ne servent pas toujours aux fins des services de garde, ce qui influe sur les tarifs demandés aux parents. »

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a d'ailleurs proposé, en juin, de hausser la contribution des parents pour financer ses services. Depuis, cette idée a été abandonnée, indique Denis Pouliot, porte-parole de la FCSQ. « Le mémoire que nous avons présenté à la consultation gouvernementale sur les services de garde est clair : nous ne souhaitons aucune hausse. S'il y en a une, nous voulons cependant que l'argent finance les services aux élèves et non pas les baisses d'impôt. »

« Au lieu d'accumuler l'argent, pourquoi n'abolit-on pas les frais d'inscription que les parents paient chaque année ? demande Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents de la province. Les services de garde ne sont pas des entreprises à but lucratif ! »

« Avoir un surplus de 10 000 \$ dans un budget de 700 000 \$, c'est de la saine gestion », réplique Brigitte Guy. Depuis 2002, les surplus sont de toute façon moins élevés, « en raison des hausses de salaire du personnel », fait-elle valoir. Impossible cependant de le vérifier, les données de 2002-2003 n'étant pas encore disponibles au MEQ.

OGM

La norme d'étiquetage volontaire fait consensus... sauf au Québec

JUDITH LACHAPELLE

APRÈS QUATRE ans de débats fastidieux, l'Office des normes générales du Canada vient finalement de recevoir une ébauche de norme d'étiquetage des aliments contenant ou non des organismes génétiquement modifiés (OGM). Par contre, si la majorité des membres du Comité de l'étiquetage volontaire des aliments issus ou non de modifications génétiques se sont joints à la dernière version du projet de l'ordre, deux membres ont voté contre l'ébauche : les associations de consommateurs (dont Option

Consommateurs) et le gouvernement du Québec.

Lancé en septembre 1999, ce comité regroupait une cinquantaine de membres issus de l'industrie agroalimentaire, des gouvernements provinciaux, et des associations d'agriculteurs, de consommateurs, de militants écologistes. Dès le début, sa mission (élaborer une norme d'étiquetage volontaire) a été vivement critiquée par les associations de consommateurs qui réclamaient un étiquetage obligatoire, et certaines ont même décidé de ne pas participer aux travaux.

Au fil des séances, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et

de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) s'est finalement inscrit contre le projet de norme pour plusieurs raisons. D'abord, la marge de tolérance de 5 % : les aliments avec moins de 5 % d'ingrédients issus du génie génétique seraient considérés comme étant « sans OGM », mais sans nécessairement pouvoir le clamer sur une étiquette. Ce qui revient à dire que la presque totalité des produits transformés seront considérés comme étant « sans OGM » puisque bien peu contiennent plus de 5 % d'ingrédients issus de variétés de maïs, de soja ou de canola transgénique. À titre de comparaison, en Europe, cette

marge est de 1 %. Le MAPAQ et Option Consommateurs auraient souhaité que la marge canadienne se situe à 2 ou 3 %.

Produit du génie génétique

Le comité a également conclu que l'expression « organisme génétiquement modifié » n'est pas assez précise pour un étiquetage. La proposition du comité est plutôt d'inscrire qu'un aliment est un « produit du génie génétique ». Le MAPAQ et Option Consommateurs préféreraient que l'expression « OGM », ou du moins « génétiquement modifiée » ou « GM », soit conservée puisqu'elle est la plus connue de la population.

Ce n'est cependant pas demain la veille que les consommateurs verront apparaître des étiquettes « produit du génie génétique » sur leurs boîtes de céréales ou de sauce tomate. L'Office des normes générales du Canada devra faire un examen des procédures, avant que l'ébauche ne soit présentée au Conseil canadien des normes, qui l'étudiera en vue d'en faire une norme nationale du Canada.

Ensuite ? La norme étant volontaire, il faudra voir combien de compagnies oseront mettre « produit du génie génétique » sur l'étiquette de leurs produits...

La Lingère

SIMONS HABILLE VOS NUITS ET VOUS OFFRE LE CONFORT SANS COMPROMIS



24.⁹⁵ Jumeau
LE PROTÈGE-MATELAS SURPIQUÉ «SONATINE»
Un matelas toujours frais et propre avec ce couvre-matelas moelleux en polyester de DuPont recouvert de pur coton. Pourtour haute tenue en fibre Expand-a-Grip® qui s'ajuste parfaitement aux matelas ayant jusqu'à 16 pouces d'épaisseur. Double 34.95, grand 39.95, très grand 49.95

9.⁹⁹ Trois formats
L'OREILLER POLYESTER «HARMONIE»
Un rapport qualité-prix des plus avantageux pour un oreiller en bourre polyester lisse au pouvoir gonflant accru, lavable, anallergique et inodore. Enveloppe en percale blanc pur, ultradurable. Tous les formats au même prix : standard 20 onces, grand 23 onces, très grand 28 onces.

39.⁹⁵ Jumeau 26 onces
LA COUETTE POLYESTER «SONATINE»
Légèreté et chaleur contrôlées par la bourre Dacron® Duralife de DuPont à centre vide qui emmagasine l'air pour un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc à surpiqures en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Double 33 onces 49.95, grand 35 onces 59.95, très grand 42 onces 69.95

 **simons**

EN BREF

Incendies apaisés dans l'Ouest

LA PLUIE est tombée hier pour la première fois de l'été sur certaines régions de Colombie-Britannique, apportant une accalmie dans la province, aux prises avec ses pires incendies de forêt depuis 50 ans, ont annoncé les autorités locales. L'amélioration de la situation autour de la ville de Kelowna a même permis à 4250 personnes de réintégrer leurs maisons. — AFP

Trop peu d'inspecteurs

OTTAWA — Le gouvernement fédéral n'a pas encore lancé officiellement son programme de subventions pour la rénovation résidentielle dite « éconergétique » que déjà, les inspecteurs spécialisés reconnus sont pris d'assaut. « Je n'arrive pas à répondre à la demande », a déclaré un inspecteur de la région d'Ottawa qui est autorisé à effectuer une évaluation d'efficacité énergétique en vertu du programme fédéral EnerGuide. L'inspecteur a expliqué qu'il a déjà des rendez-vous jusqu'à la mi-octobre et doit faire des pieds et des mains pour obtenir l'équipement requis. — PC

Plus de 100 morts dans un carambolage

LAGOS — Un carambolage incluant trois autocars et un camion a fait plus de 100 morts dans le centre du Nigeria, ont annoncé hier les autorités. L'accident s'est produit dimanche peu après minuit à environ 100 km de la capitale nigériane Abuja, dans la province de Kogi. Un incendie s'est déclaré peu après la collision. Les circonstances du drame restaient encore à déterminer. Selon les autorités, les autocars effectuaient des longs trajets et l'un d'entre eux transportait quelque 70 passagers. — AP

Problèmes d'assurances et de prêts à Murdochville

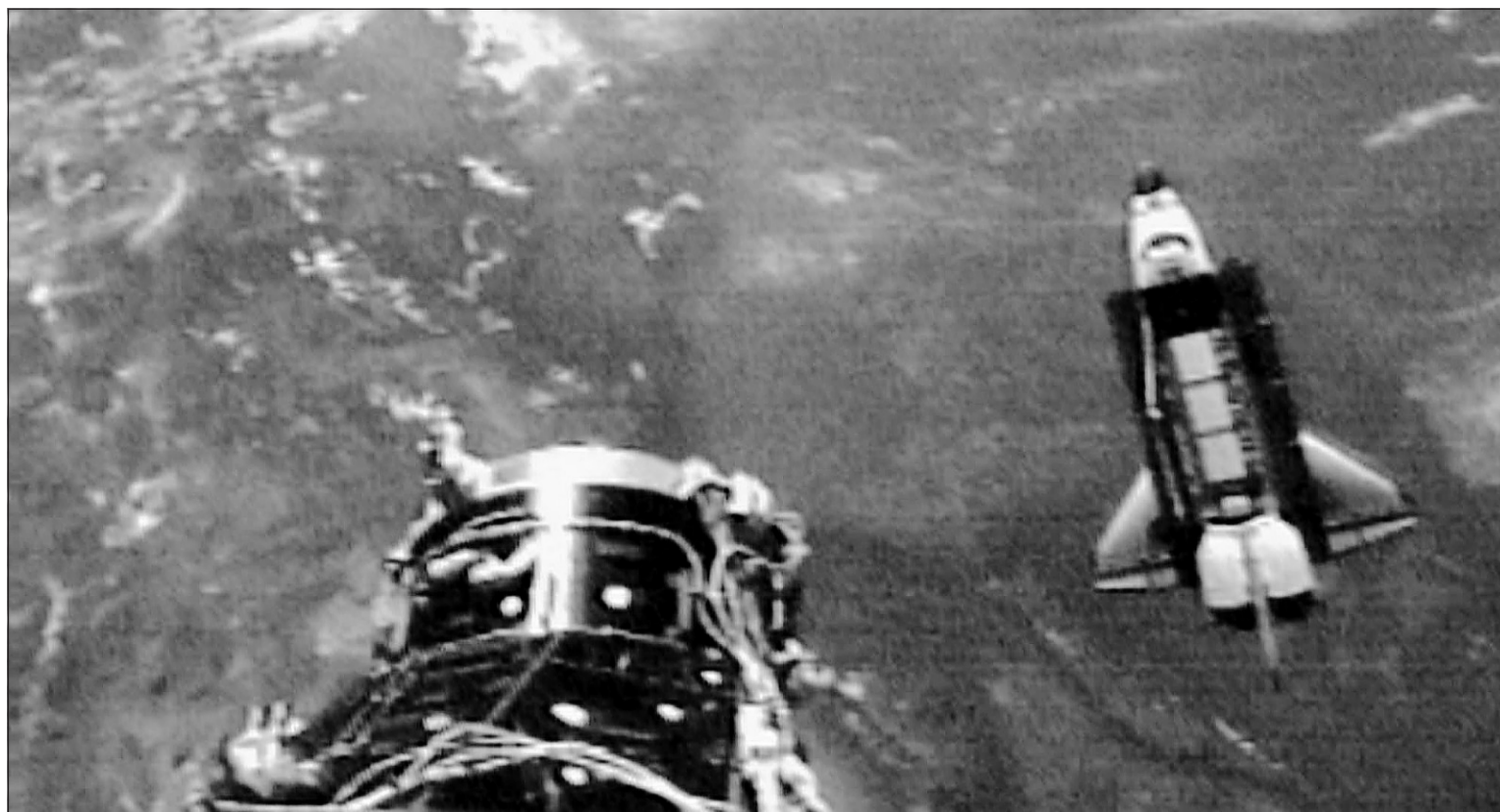
MURDOCHVILLE — La ministre responsable de la Gaspésie, Nathalie Normandeau, tentera d'obtenir des éclaircissements auprès du Bureau d'assurance du Canada et du Mouvement Desjardins au sujet des difficultés éprouvées par des citoyens de Murdochville quand vient le temps d'obtenir un contrat d'assurance ou un prêt hypothécaire, une « situation préoccupante », dit-elle. Elle pense que l'incertitude récente au sujet de l'avenir de la localité influence les caisses populaires et les assureurs. « Les moyens du gouvernement sont limités. Mais la situation justifie des éclaircissements et nous pouvons rassurer ces organismes (les caisses et les assureurs). » — PC

Les pompiers font pression

VICTORIA — Les pompiers syndiqués de tout le Canada vont chauffer la marmite politique à bloc à l'occasion des prochaines élections fédérales, a promis hier le président de l'International Association of Firefighters, Harold Schaitberger. L'organisme compte en outre demander des fonds additionnels pour la formation des pompiers en cas d'attaques chimiques, biologiques ou nucléaires, a-t-il précisé dans son discours d'ouverture du congrès d'orientation politique du syndicat, qui doit durer une semaine. — PC

Les corps de l'équipage du K-159 toujours recherchés

SEVEROMORSK (Russie) — La marine russe poursuivait ses recherches hier en mer de Barents (Nord-Ouest) pour retrouver les corps de l'équipage du sous-marin atomique K-159 qui a fait naufrage le 30 août dernier lors de son remorquage. Trois bâtiments de surface ainsi que des hélicoptères sont engagés dans ces opérations. Dix hommes se trouvaient à bord lors du naufrage, dont un seul a survécu, alors que seuls deux corps ont été retrouvés. Les sept autres sont le plus probablement restés bloqués dans l'épave. — AFP



La navette spatiale Atlantis en orbite autour de la Terre, vue de la Station spatiale internationale.

Photo AP ©

La NASA veut reprendre ses vols en mars 2004

PASCAL BAROLLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — La NASA a annoncé hier qu'elle visait le 11 mars au plus tôt pour le lancement de la navette Atlantis vers la Station spatiale internationale (SSI), en dévoilant un plan où l'agence spatiale se dit déterminée à corriger au plus vite ses erreurs après l'accident de Columbia.

La NASA décrit les modifications sur la navette et les procédures de lancement pour améliorer la sécurité, après la mort des sept astronautes lors de la rentrée de Columbia dans l'atmosphère le 1^{er} février.

Le plan mentionne la date du 11 mars, début d'une fenêtre de lancement allant jusqu'au 6 avril, « mais il ne s'agit que d'une date de travail. Nous ne disons pas que nous devons ou que nous allons » lancer à cette date, a précisé le porte-parole de la NASA, Doc Mirelson, interrogé par l'AFP.

La publication de ce document intervient moins de deux semaines après la re-

mise au Congrès, le 26 août, du rapport d'enquête sur l'accident de Columbia, qui mettait gravement en cause l'organisation de la NASA et émettait 29 recommandations pour améliorer la sécurité du programme spatial.

Dans sa réponse, la NASA estime que l'accident a été causé par « des échecs collectifs » et s'engage à « changer sa culture » d'entreprise en prenant « des mesures correctives agressives », parmi lesquelles l'amélioration des communications entre les différents niveaux hiérarchiques.

Durant la mission de Columbia, une série de messages émanant de techniciens, mettant le personnel en garde contre les conséquences possibles de dommages subis par la navette au décollage, n'avaient jamais atteint les responsables du vol et les dirigeants de la NASA, avaient expliqué ces derniers.

Sur le plan technique, la NASA va d'abord s'attaquer à la cause directe de l'accident de Columbia en supprimant l'isolant autour du dispositif qui fixe

l'avant de la navette sur le réservoir central. À sa place seront installées des résistances électriques chauffantes jouant le même rôle que l'isolant : éviter la formation de glace pouvant endommager la navette au décollage.

Conformément aux recommandations du comité d'enquête, la NASA va installer une série de caméras sur la navette et au sol pour détecter les dommages subis au lancement. Aussi, seuls les lancements en plein jour seront désormais autorisés. L'SSI va également être dotée de caméras, notamment sur son bras robotisé, pour l'inspection de la navette. L'équipage du laboratoire orbital sera aussi mis à contribution pour détecter toute anomalie pendant la manoeuvre d'approche de l'orbite.

Les astronautes devront avoir la capacité de réparer un dommage causé au bouclier thermique grâce à « la mise au point de matériaux et de procédure de réparation en vol » et la navette devra être renforcée pour « résister à des débris mineurs », stipule le rapport.

Attentat simulé contre le Canada

Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada a été la cible d'un attentat simulé à la variole, hier, inaugurant un exercice international de trois jours destiné à évaluer la capacité des pays du monde à réagir au terrorisme biologique.

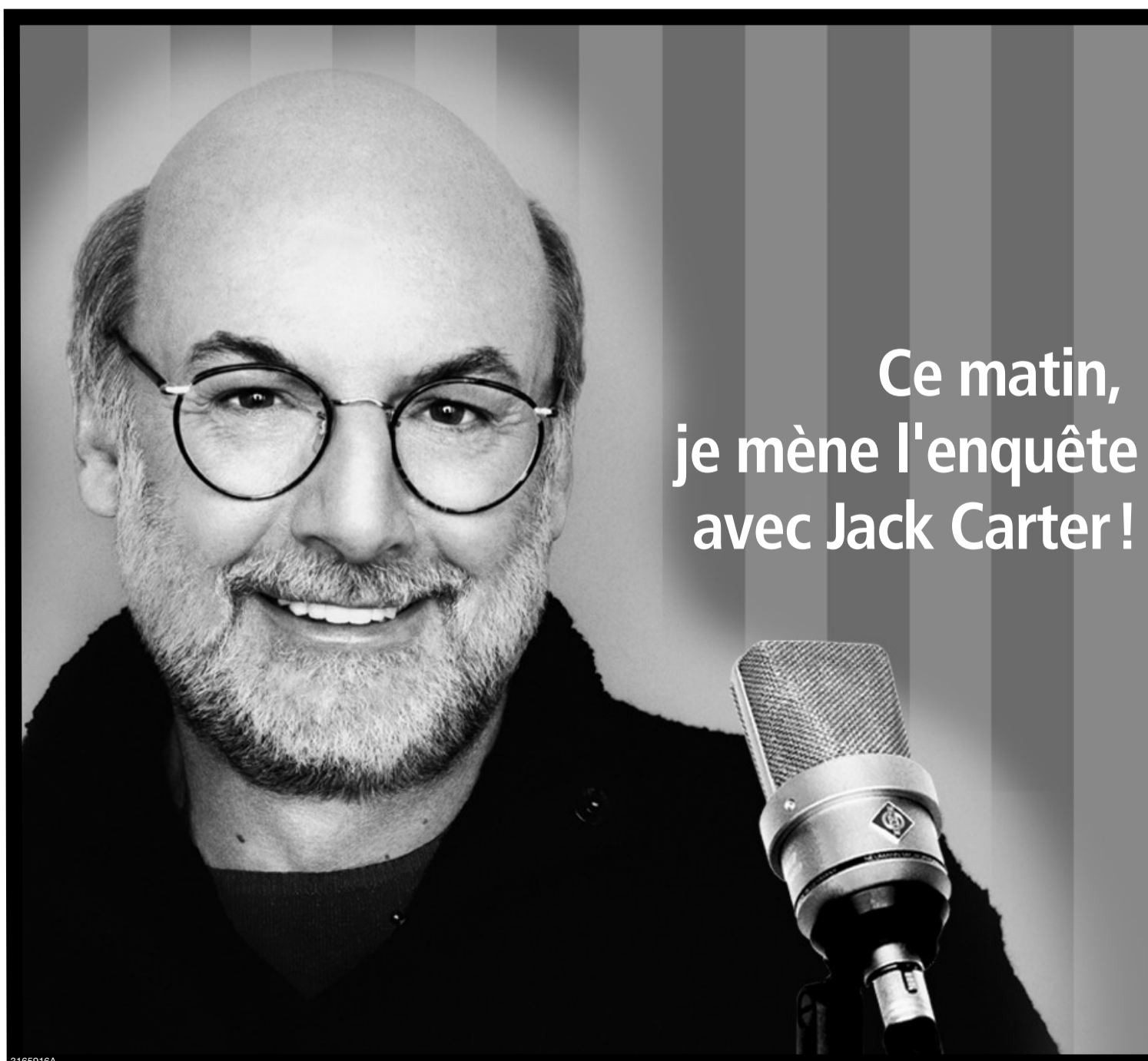
À midi, les autorités de huit pays ont diffusé un bulletin fictif faisant état d'une attaque bioterroriste potentielle. Puis, à 16 h, le Centre de mesures et d'interventions d'urgence de Santé Canada recevait

un prétendu appel téléphonique confirmant que le pire s'était produit dans une ville canadienne non identifiée. L'appel a déclenché une simulation de trois jours au cours de laquelle des représentants des pays du G7, du Mexique et de la Commission européenne devaient mettre leurs plans d'urgence à l'épreuve. L'Organisation mondiale de la santé est également impliquée comme expert-conseil.

Dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme, les quelque 100 intervenants des différents gouvernements im-

pliqués dans l'exercice doivent tenter de déterminer la source de l'attaque, tout en s'efforçant d'en limiter les répercussions. À mesure que les informations leur parviennent, tous les intervenants sont censés les partager avec leurs homologues des autres pays pour tenter d'éviter une tragédie.

Le test consiste à déterminer comment les gens assimilent l'information, et comment ils la partagent entre pays, a expliqué Ron St. John, du Centre de mesures d'urgence. L'exercice prend fin demain.



Ce matin,
je mène l'enquête
avec Jack Carter !

HOMIER-ROY

► dès 5h

Entrevue avec Jean-Nicolas Verreault à 8 h 35
Réalisation : Stéphane Tremblay

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

Chaud devant!



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

Comme disent les garçons de café parisiens qui essaient de se frayer un chemin avec un plateau lourdement chargé à bout de bras : « Chaud devant ! » Une façon de dire aux clients qui se trouvent en travers de la route : poussez-vous, car j'ai sur les bras de quoi ébouillanter la moitié d'entre vous.

En tant que garçon en chef de la grande brasserie France, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin aborde la traditionnelle rentrée de septembre avec sur les bras assez de dossiers explosifs pour faire sauter l'établissement. Et une mine déjà fatiguée car, contrairement à l'habitude, le gouvernement n'a pas franchement bénéficié de la longue trêve estivale pour se refaire une santé. Et encore moins une sorte de virginité auprès de l'opinion.

À peine oubliées les annulations catastrophiques de plusieurs grands festivals (Avignon, Aix, La Rochelle), qui avaient laissé un gros sentiment de cafouillage, le gouvernement était frappé de plein fouet à la mi-août par une véritable hécatombe chez les personnes âgées touchées par la canicule.

Une affaire complexe, où les torts sont multiples, mais qui a laissé un gros sentiment de ratage, forcément dommageable pour les pouvoirs publics. L'hécatombe du mois d'août n'a pas tué davantage de personnes âgées, en définitive, que les épidémies de grippe en janvier ou février : des 40 000 morts habituels d'un mois d'été, on est passé à 52 000, comme un mois d'hiver.

Il n'en reste pas moins que cette « surmortalité » s'est produite pour moitié dans des maisons de retraite, sous les yeux du personnel traitant — ce qui est pour le moins préoccupant. Que, par la suite, les services hospitaliers ont paru submergés (pour cause de vacances). Et que le gouvernement a beaucoup tardé à réagir (pour cause de vacances). Un malaise qui place Raffarin en situation de relative faiblesse face aux dossiers chauds qui l'attendent.

Il y a la grogne du milieu enseignant (plus de 1 million de salariés), qui avait déjà provoqué d'interminables grèves à répétition avant l'été et qui peut produire les mêmes résultats cet automne — sauf si, par miracle, la mobilisation des profs s'essouffle d'elle-



Photo ARCHIVES, La Presse

Le dilemme du gouvernement Raffarin : la réprimande de la Commission européenne ou la reprise des manifestations.

même. En principe, la réforme de l'assurance-chômage des quelque 100 000 « intermittents » du spectacle est irréversible, mais il est presque certain qu'un fort carré d'irréductibles fera parler de lui de façon bruyante au cours de l'automne.

En avant toute...

Après avoir — douloureusement — à peu près réussi à réformer le régime général des retraites, le gouvernement doit maintenant s'attaquer, avec beaucoup de retard, au déficit croissant du régime général d'assurance-maladie, c'est-à-dire procéder à des coupes sévères dans les prestations. Ou bien le gouvernement recule devant l'obstacle et laisse filer les déficits, et on lui reprochera sa faiblesse, ou bien il taille dans le vif, et on risque d'avoir des mouvements de grève encore plus importants que pour les retraites.

Pour rétablir les finances publiques, le gouvernement Raffarin devrait également s'attaquer à un objectif qu'il avait placé en tête de ses priorités : la « modernisation de l'État ». Un doux euphémisme qui veut dire en fait : réduction du nombre de fonctionnaires, particulièrement nombreux en France selon les standards européens.

Bien entendu, en France, il n'a jamais été question — comme au Canada et au Qué-

bec — de licencier des fonctionnaires ou des salariés du parapublic, mais seulement de ne remplacer qu'une partie des fonctionnaires partant à la retraite. Mais même cet objectif, relativement modeste, paraît toujours hors de portée du gouvernement. En tout cas, aucun gouvernement n'y est arrivé depuis 20 ans, et la tendance demeure à l'augmentation constante du nombre de salariés du public, y compris dans des secteurs déjà pléthoriques. Toucher au nombre de fonctionnaires — ou de salariés des chemins de fer — équivaut à approcher les allumettes de la charge de dynamite.

Un rapport très officiel publié la semaine dernière par *Le Monde* indiquait que les enseignants français du collégial avaient la charge annuelle d'enseignement la plus faible en Europe : 540 heures pour un agrégé en France, contre 578 en Espagne, 748 en Italie ou 865 en Allemagne ! Mais l'idée même qu'on puisse renégocier à la hausse la charge d'enseignement paraît relever de

l'utopie, ou être de nature à mettre le feu au pays. De la même manière, la plupart des spécialistes constatent que la France entretient deux fois plus de fonctionnaires affectés à l'impôt sur le revenu qu'en Allemagne. La dernière fois qu'un ministre (de gauche) a tenté de s'attaquer à ces sureffectifs (de l'ordre de 50 000 postes), une grève des percepteurs a rapidement mis un terme au projet.

Un mal nécessaire

Cette « modernisation de l'État » — qui permettrait de diminuer l'impressionnante montagne de salaires qui accapare 80 % du budget de l'État — est devenue d'autant plus urgente que, d'une part, certains secteurs sont dans la misère (les prisons, ou la plupart des universités « ordinaires ») et que, d'autre part, la France détient pratiquement le record européen pour les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales). En outre, on annonce en même temps pour 2003 un déficit public très important, qui devrait dépasser les 4 % du produit intérieur brut. Loin, très loin du plafond de 3 % fixé par le traité de Maastricht en vue de la création de l'euro.

Mystérieusement, un pays comme l'Espagne est parvenu en quelques années au déficit zéro. L'Allemagne de Schröder, qui avait commencé à dérapier gravement dans les déficits budgétaires et le chômage, vient de prendre des mesures draconiennes pour ramener le budget 2003 à l'intérieur de la limite des 3 %. Il est désormais à peu près acquis que la France ne respectera pas du tout ses engagements dans ce domaine, et une crise importante se dessine avec la Commission de Bruxelles. Pour redresser la barre budgétaire et simplement revenir à un niveau européen moyen acceptable, le gouvernement français devrait — aurait dû depuis longtemps — pratiquer dans la fonction publique et parapublique des coupes sombres qui paraissent aujourd'hui encore impensables, à moins de chercher l'explosion sociale généralisée. Faute de recourir à ces méthodes radicales, le gouvernement Raffarin est condamné dans les mois à venir à des demi-mesures de rigueur, qui provoqueront du mécontentement social sans régler vraiment la question du déficit.

Entre les manifestations de rue et les eurocrates de Bruxelles, le garçon en chef Raffarin devra faire preuve de beaucoup d'adresse pour se faufiler au milieu de la cohue sans provoquer la catastrophe.

Résultats
TVA, le réseau des tirages

LOTTO Tirage du 2003-09-08
09 10 12 13 14 17 21 25 33 40
43 44 47 49 51 52 55 66 67 70

Extra Tirage du 2003-09-08
082 5429 NUMÉRO 239136

LES MOULURES D'ENCASSEMENT DES BILLETTS GAGNANTS PARVIENNENT AU VERSO DES BILLETTS. EN CAS DE DÉPART ENTRE CETTE DATE ET LA DATE OFFICIELLE DU LOTO, CETTE DERNIÈRE A PRÉCÉDÉ.

LE LUNDI ET LE MARDI À 19H SUR LE RÉSEAU TVA, DÈS LE 15 SEPTEMBRE

Anglais, Français Espagnol, Italien

École internationale de langues

Prochaines sessions:
29 sept. (jour et soir)
27 octobre (jour)

Centre-ville :
(514) 849-8393,
postes 709 et 719

www.ymcamontreal.qc.ca/langues

FORMES, collection femme enceinte

LES BOUTIQUES FORMES AU CANADA :
MONTRÉAL 2185, rue Crescent Tél. : (514) 843 69 96
TORONTO 128, av. Cumberland Tél. : (416) 972 02 07
Catalogue gratuit sur demande au 1 800 750 45 43
www.formes.com
PARIS-LONDRES-TOKYO

Promotion **Bio-Actif**

Une belle peau, des tissus plus fermes...

Une recherche biomédicale effectuée en France sur la fermeté de la peau, a donné des résultats surprenants : augmentation de la consistance et de la robustesse de la peau, de l'ordre de vingt-quatre pour cent (24 %);
Un aussi fort pourcentage de fermeté cutanée accrue peut aider les peaux flasques et les peaux relâchées.
La recherche a été effectuée avec deux extraits végétaux d'arbres : le Kigelia Africana et l'extraît d'écorce de l'arbre Quillaja Saponario Molina. Nous les avons nommés dermo-tenseurs.
Ces dermo-tenseurs végéto-actifs font partie intégrante des Bio-Amines-Sélectionnées dans la crème Johanne Verdon. Les Bio-Amines-Sélectionnées sont exclusives à la crème multi-soins Johanne Verdon.
D'autres études des Bio-Amines-Sélectionnées, sur la stimulation et la prolifération de cellules cutanées, ont été conduites au laboratoire de Pharmacologie Cellulaire de Paris.
La crème Johanne Verdon, en véritable symbiose avec les bienfaits de la nature.
Bio-Amines-Sélectionnées : propriété intellectuelle de Bio-Actif Inc.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Esrie : (819) 823-3322

Vous êtes éducatrices
(responsable de garde)
en milieu familial

Nous sommes là pour vous.

L'AÉMFQ s'est donné comme mission de fournir à toutes les éducatrices en milieu familial un cadre sur lequel ses activités professionnelles pourront se baser : un cadre qui soutient l'éducatrice aux niveaux légal et administratif et qui offre toutes les informations pertinentes à sa profession.

Être membre actif de notre association donne plusieurs avantages :

- Droit à l'information via Internet
- Droit à l'abonnement de L'Envolée (Cinq parutions annuellement)
- Droit à la consultation (Par sondage)
- Droit de vote lors des assemblées
- Droit aux services de l'AÉMFQ
- Droit aux rabais aux membres
- Droit aux produits de l'Association
- Droit à la formation à un tarif privilégié
- Droit à la vie Associative

La Capitale assurances générales
www.lacapitale.com

L'EXCELLENCE
www.sfta-inc.com

Assurance juridique
Assurance invalidité du revenu
Responsabilité civile pour service de garde
Ass. Auto/habitation
Assurance invalidité frais fixes résidentiels

AEMFQ Association des éducatrices et éducateurs en milieu familial du Québec

Tél. : (418) 877-0984 • Sans frais : 1-877-530-2363
Courriel : info@aemfq.com • www.aemfq.com

Le Grand Journal
NOUVEAU DÉCOR • NOUVELLE FORMULE

16h30
EXCLUSIF
Entrevue avec **Sacha Trudeau**

TQS.ca

Les Américains se portent à la défense de l'Argentine

Le gouvernement argentin semble incapable de rembourser le FMI

Reuters

BUENOS AIRES/WASHINGTON — Les États-Unis ont exhorté le Fonds monétaire international à faire preuve de souplesse dans ses négociations sur un prêt sur trois ans dont l'Argentine doit régler aujourd'hui une échéance de trois milliards de dollars.

Le gouvernement argentin a laissé entendre qu'il pourrait faire défaut sur ce versement, qui représente près du quart de ses réserves extérieures, si un accord n'est pas conclu d'abord avec le FMI.

« Les États-Unis estiment que les conditions pour parvenir à un accord avec le FMI sont favorables et que l'Argentine bénéficie d'un soutien politique extraordinaire des États-Unis et du groupe des Huit en général, » a déclaré Roger Noriega, l'assistant secrétaire d'État américain.

« C'est le moment où le FMI doit se montrer flexible et raisonnable pour accompagner la poursuite de ce processus, » a-t-il ajouté.

Une cessation de paiement auprès du FMI constituerait un coup dur pour l'Argentine, troisième économie d'Amérique latine, qui espère se réinsérer sur les marchés mondiaux après le défaut record

vis-à-vis des porteurs privés d'obligations et la dévaluation du peso.

Privées de crédits, les entreprises ne peuvent plus compter que sur leurs seuls *cash flows* pour investir alors que la plupart des Argentins ne peuvent pas obtenir de prêt bancaire : tout cela concourt à entraver la reprise hésitante.

Mais Nestor Kirchner a déclaré ce week-end qu'il ne « signerait pas seulement un accord » et critiqué la liste des réformes souhaitées par le FMI, comme le fait d'autoriser les groupes de services collectifs, à capitaux essentiellement étrangers, à augmenter leurs tarifs, ou encore de consentir des compensations de plusieurs milliards de dollars aux banques qui ont pâti de la dévaluation.

L'optimisme quant à la conclusion prochaine d'un accord avait prévalu la semaine dernière, lorsque le gouvernement avait annoncé s'être entendu sur un objectif crucial avec le FMI — un excédent budgétaire de 3 % du produit intérieur brut en 2004.

Durcissement de ton

L'ampleur du déficit aura une influence directe sur le montant dont l'Argentine disposera pour rembourser ses créanciers lorsqu'elle



Photo ARCHIVES, AP

Une personne sur cinq est au chômage en Argentine. Et les Argentins, mécontents, le manifestent.

commencera à restructurer les 90 milliards de dollars de dette sur lesquels elle a fait défaut l'année dernière.

Certains économistes estiment cependant que l'Argentine peut se permettre de durcir le ton parce qu'une cessation de paiement serait

dévastatrice pour le FMI : Buenos Aires est l'un de ses principaux débiteurs.

Le Liberia, la Somalie, le Soudan, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe n'ont pas honoré leurs prêts du FMI depuis plus de six mois.

Si l'Argentine ne règle pas les trois milliards de dollars, elle n'aura plus le droit d'utiliser les ressources du FMI et de formuler des requêtes au comité exécutif du FMI. S'ensuivrait une série de mises en garde du FMI pouvant déboucher au bout de deux mois sur une plainte pour impayé présentée par Horst Köhler, le secrétaire général du Fonds, au comité exécutif.

Au terme d'une longue procédure d'environ un an, émaillée de nouvelles mises en garde, l'Argentine pourrait se voir infliger une suspension de ses droits de vote et de représentation au sein du FMI.

Le bras de fer entre l'Argentine et le FMI depuis deux ans est devenu un test sur le fait de savoir jusqu'où les pays émergents doivent poursuivre leurs mesures d'austérité pour obtenir de l'aide. Certains économistes notent que les coupes dans les dépenses ne font qu'aggraver les récessions.

Le chiffre de 3 % de l'excédent budgétaire, s'il subsiste dans l'accord final, serait largement perçu comme une capitulation du FMI face à la menace de cessation de paiement de l'Argentine. Le Brésil a accepté un objectif d'excédent budgétaire de 4,25 % pour cette année.

Générallemand, une telle offre ne dure pas longtemps.

2,9%

de financement à l'achat sur
60 mois

BLITZ 2003



Profitez sans plus attendre du **Blitz 2003**. Ces merveilles de la technologie allemande que sont les **Jetta, Golf, New Beetle et Passat** vous sont offertes à seulement **2,9 % de financement à l'achat sur 60 mois**. Et ce n'est pas tout, un large éventail d'offres exceptionnelles à la vente ou à la location vous attend chez votre concessionnaire. Mais dépêchez-vous, car nerveuses comme elles sont, les **Volkswagen 2003** risquent de partir très vite.



L'offre se termine le 30 septembre 2003.

Certaines exceptions s'appliquent.*

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?™



1 888 ROULE VW | vw.ca

Le désaccord entre le FMI et l'Argentine

Agence France-Presse

Buenos Aires — Les négociations entre l'Argentine et le Fonds monétaire international (FMI) butent sur trois points clefs.

> Le niveau de l'excédent budgétaire : le FMI exige de l'Argentine qu'elle dégage des ressources financières suffisantes pour commencer à rembourser la dette con-

tractée auprès de ses créanciers privés, qui n'est plus honorée depuis décembre 2001. Plus son excédent budgétaire sera important, plus Buenos Aires sera en mesure de satisfaire les porteurs d'obligations argentines.

> Les tarifs des services publics : les entreprises de services publics (eau, gaz, électricité, téléphone, routes, aéroports...) ont vu leur bi-

lan complètement déséquilibré par la dévaluation du peso intervenue depuis janvier 2002. Elles sont endettées en dollars, mais leurs recettes sont en pesos et valent désormais trois fois moins.

Ces entreprises, privatisées dans les années 90, sont souvent détenues par des intérêts européens (espagnol et français). Soutenues par le FMI, elles exigent une aug-

mentation de leur tarifs pour reprendre un fonctionnement normal.

> L'indemnisation des banques argentines : lorsque l'Argentine a mis fin début 2002 à 11 années d'alignement du peso sur le dollar, les banques ont vu leurs passifs (les dépôts de leurs clients) convertis à raison de 1,4 peso pour un dollar, alors que leurs actifs (les crédits

ouverts à leurs clients) ont été convertis à raison de 1 peso pour un dollar.

Le FMI réclame à ce titre une compensation pour les banques, estimant que ces dernières ne recommenceront pas à prêter tant que ce dossier n'aura pas été résolu. Une telle mesure serait perçue très négativement par l'opinion argentine, qui a une piètre estime pour les établissements bancaires.

EXPRESS INTERNATIONAL

Inde Attentat maoïste

ONZE policiers, dont deux officiers, et leur chauffeur ont été tués par l'explosion d'une mine imputée à des rebelles maoïstes présumés, hier, dans l'est de l'Inde. Selon la police, l'attaque attribuée au People's War Group (interdit) s'est produite dans le district de Rohtas de l'État du Bihar. Les assaillants ont emporté six fusils et un revolver. Le PWG, actif dans l'est et le sud de l'Inde, mène une lutte armée contre l'État indien qu'il accuse de complicité dans l'exploitation de paysans sans terre. La semaine dernière, le PWG et un autre groupe rebelle, le Maoist Communist Centre, avaient menacé d'intensifier leurs opérations contre la police, accusée de recruter des tueurs à gages pour traquer la guérilla.

Brésil L'agriculture prioritaire



Lula de Silva

LE résultat de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancun dépendra des progrès en matière agricole, a déclaré, hier, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva

dans un entretien téléphonique avec George W. Bush. Le chef de l'État brésilien a souligné que le « texte préparé par le président du Conseil de l'OMC ne répond pas à l'objectif de la réunion préparatoire (de Doha) en matière d'agriculture ». À Doha, les membres de l'OMC s'étaient mis d'accord « pour réduire, en vue de les éliminer, toutes les formes de subventions à l'exportation et des réductions significatives sur les subventions internes qui déséquilibrent le commerce » des produits agricoles.

Iran Programme atomique

L'AGENCE internationale de l'énergie atomique exige que l'Iran clarifie « tous les aspects » de son programme atomique, dont ceux touchant l'enrichissement d'uranium, et estime que la Corée du Nord pose un « défi grave et immédiat » à la non-prolifération nucléaire. La communauté internationale presse depuis plusieurs mois Téhéran de signer un protocole additionnel au Traité de non-prolifération autorisant des contrôles en profondeur de ses installations nucléaires.

Afghanistan Affrontements

DES combattants talibans présumés ont tué cinq soldats afghans et blessé deux soldats américains lors d'attaques perpétrées dans le sud et l'est de l'Afghanistan. Le camion a été attaqué lors d'une patrouille dans la gorge de Kighai dans la province de Kandahar, dans le sud du pays. Après cette attaque, imputée aux talibans, 13 hommes soupçonnés d'être liés aux miliciens fondamentalistes ont été arrêtés.

Chili Haute surveillance

PRÈS de 27 000 policiers seront déployés jeudi au Chili afin d'éviter d'éventuels incidents lors de la commémoration du 30^e anniversaire du coup d'État militaire du 11 septembre 1973 ayant renversé le président socialiste Salvador Allende et instauré la dictature du général Augusto Pinochet.

— d'après AFP

Cessez de jouer du coude.



Ligne de crédit sur valeur domiciliaire

Taux aussi bas que le taux préférentiel TD

4,5 %*

Possibilité de limites de crédit plus élevées

Options de remboursement souples

Pendant un temps limité : jusqu'à 419 \$ de réduction

Notre Ligne de crédit sur valeur domiciliaire; un meilleur style de vie grâce à votre maison.

Qu'il s'agisse d'une salle de billard ou des rénovations de la cuisine, d'une nouvelle voiture ou de vacances inoubliables, faites-en une réalité grâce à la Ligne de crédit sur valeur domiciliaire TD Canada TrustSM. C'est un moyen souple de profiter des occasions que la vie vous offre en utilisant la valeur nette de votre maison¹.

C'est tout simple. Votre ligne de crédit est garantie par la valeur de votre maison. Vous pouvez donc être admissible à une limite de crédit plus élevée, moyennant un taux d'intérêt variable *aussi bas que le taux préférentiel TD*. Cette option vous permet de réaliser vos rêves. Vous pouvez même l'utiliser comme solution de rechange à un prêt hypothécaire ou pour consolider vos prêts.

Soumettez une seule demande; au fur et à

mesure des remboursements, le crédit que vous avez utilisé est de nouveau à votre disposition. Choisissez le montant des remboursements mensuels, qui peuvent aller des intérêts seulement à la totalité du solde. Vous pouvez également immobiliser toute portion du solde à un taux fixe en tout temps^{††}. De plus, vous pouvez facilement accéder à votre ligne de crédit comme à tout autre compte.

Pour en savoir davantage, téléphonez-nous ou passez à votre succursale TD Canada Trust. Nous prendrons le temps de comprendre vos besoins, et nous vous montrerons comment vous pouvez profiter de la valeur nette de votre maison. Et pendant un temps limité, vous obtiendrez une réduction jusqu'à concurrence de 419 \$[‡]. Il n'a jamais été aussi facile d'agrandir son espace vital.



Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 800 294-7906 ou visitez le site www.tdcanadatrust.com/francais



Canada Trust

Des services bancaires confortables

3161562A

^{*}Sujet à changement. ^{**}Sous réserve de l'approbation du crédit, des frais d'intérêt et des conditions applicables. [†]Jusqu'à concurrence de 75 % de la valeur nette et sous réserve de tous frais hypothécaires impayés ou autres engagements. ^{††}Des montants minimaux s'appliquent. [‡]La demande doit être présentée entre le 5 août et le 26 septembre 2003. Le solde au 17 octobre 2003 doit être d'au moins 50 000 \$. Il doit s'agir d'une nouvelle avance de fonds et non du refinancement d'une dette garantie TD Canada Trust. L'offre ne s'applique qu'aux immeubles résidentiels, exempts de toute charge autre qu'un prêt hypothécaire de premier rang. Remboursement maximal de 419 \$ sur nos frais de base liés à la préparation et à l'enregistrement du prêt hypothécaire par nos fournisseurs de service. L'offre ne s'applique pas aux nouvelles acquisitions, aux prêts hypothécaires ordinaires et au crédit commercial, ni aux clients qui utilisent les services de leur propre avocat. Tous frais supplémentaires, incluant les frais d'évaluation et les frais de consultation juridique auprès d'un tiers, sont à la charge du client. Les frais d'établissement dépassent 419 \$ dans certaines provinces. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre ou réduction de taux. L'offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps sans préavis. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

«**L**a blague finit et c'est là où la magie commence» puisque, en unissant leurs connaissances, les trois concepteurs ont créé un véhicule comme aucun autre sur la route – ils ont créé la Chrysler Pacifica.

La Chrysler Pacifica est une combinaison des meilleurs éléments des véhicules qui l'ont précédée : le confort et la polyvalence de la mini-fourgonnette, le plaisir de conduire d'une berline et l'agilité des VUS.

Ce n'est pas une mini-fourgonnette, ni une berline ni un VUS, mais une brillante combinaison des trois.

Le confort :

L'alchimie du bon sens et de l'élégance

Nous avons passé 20 ans à perfectionner la mini-fourgonnette la plus populaire du pays au point de vue de la satisfaction des passagers et nous avons appliqué ces connaissances à la Chrysler Pacifica.

Ses trois rangées de sièges luxueux procurent amplement de place pour toute la famille, et deux de ces rangées se rabattent pour fournir encore plus d'espace pour la cargaison.

Le système DVD intégré pour passagers arrière* de même que le système ambiophonique et l'isolant acoustique de première qualité qui l'accompagnent créent un environnement qui rappelle davantage un environnement qui rappelle davantage un cinéma privé que l'intérieur d'une voiture.

Et ce ne sont pas les réglages électriques qui manquent ! Les pédales ajustables, les sièges ajustables, le contrôle de la température dans la première et la seconde rangée de sièges, et la liste s'allonge !

La Chrysler Pacifica – confort, polyvalence et style

Le plaisir de conduire :

Un heureux mariage de beauté et de puissance

L'influence de l'ingénierie allemande alliée au plaisir sensoriel d'un aménagement intérieur remarquable de la cabine et au design nord-américain rendent la conduite de la Chrysler Pacifica unique en son genre.

Son puissant moteur V6, 24 soupapes, de 3,5 L à SACT produit 250 chevaux qui permettent de remorquer jusqu'à 1585 kilos (3500 livres) et de compenser en conséquence la suspension à cinq bras et le correcteur d'assiette automatique à l'arrière. Avec toute cette puissance, on pourrait s'attendre à ce que la Pacifica se conduise comme un camion. Mais grâce à sa technologie Autostick^{MD}, sa suspension indépendante aux 4 roues et sa servodirection répondant du bout des doigts, elle est aussi agréable à conduire qu'une grande berline européenne.

La beauté de la conduite de la Pacifica, quant à elle, réside dans son équipement.

Un changeur de six CD/DVD intégré au tableau de bord* avec commandes audio sur le volant permet au conducteur de garder les yeux sur la route.

Le conducteur baigne littéralement dans le son grâce à l'ambiophonie des sept haut-parleurs de qualité supérieure. De plus, le système de navigation* unique en son genre est situé dans le bloc d'instruments. Il vous assure de ne plus perdre votre

chemin (dommage, compte tenu du plaisir qu'on a à conduire une Pacifica).

La Chrysler Pacifica – puissance, contrôle et luxe

La sécurité :

Une grande maîtrise pour une tranquillité d'esprit accrue et une plus grande assurance contre les imprévus.



Cote de sécurité NHTSA[†]

Au chapitre de la sécurité, les concepteurs de la Pacifica n'ont rien pris à la légère. Le premier maillon en matière de sécurité est le conducteur lui-même et les outils dont il dispose. La Pacifica possède donc tout un arsenal de mécanismes de

contrôle de la sécurité pour que le conducteur soit en pleine maîtrise de son véhicule en tout temps : transmission intégrale, freins à disque antiblocage, suspension arrière avec correcteur automatique d'assiette, système de contrôle de la pression des pneus et phares de haute intensité*. Malheureusement, vous n'avez aucun contrôle sur les autres conducteurs et c'est là que votre police d'assurance entre en jeu.

Le conducteur et le passager avant sont protégés par des sacs gonflables à déploiement multimode. Le conducteur dispose également d'un protège-genoux gonflable. De plus, les trois rangées de passagers sont munies de rideaux gonflables latéraux. Pas étonnant que, seulement quelques semaines après sa mise

en marché, la Pacifica obtienne une cote de cinq étoiles lors de tests de collision de la NHTSA[†] – la plus haute cote de sécurité du gouvernement américain.

La Chrysler Pacifica – l'intégrité d'un vrai design

Le financement :

Grâce aux Services financiers Chrysler Canada, vous retournerez à la maison au volant de votre Pacifica[‡].

Jusqu'à maintenant, tous ceux qui ont fait un essai routier à bord de la Chrysler Pacifica ont été enchantés. Comme il n'y a rien de

UN CONCEPTEUR DE
MINI-FOURGONNETTE,
UN CONCEPTEUR DE BERLINE
ET UN CONCEPTEUR DE VUS
SONT SUR UNE ÎLE DÉSERTE...



CARACTÉRISTIQUES

- Trois rangées de sièges luxueux
- Sièges baquets intermédiaires chauffants, inclinables et ajustables avant et arrière
- Système vidéo DVD pour passagers arrière avec système ambiophonique numérique Infinity Intermezzo 5.1*
- Hayon à commande électrique*
- Hauteur d'entrée confortable
- Rideaux gonflables latéraux à toutes les places
- Sièges rabattables pour former un plancher plat
- Système de navigation exclusif à affichage intégré au bloc d'instruments*
- Moteur V6 de 3,5 L à SACT de 250 chevaux avec Autostick^{MD}
- Plancher de chargement rabattable à plat
- Transmission intégrale*
- Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur et assistance routière 24 heures sur 24
- La plus haute cote de sécurité en matière de protection en cas de collision frontale et latérale accordée par le gouvernement américain[†]
- Mémoires des configurations des pédales, de la radio, des rétroviseurs et du siège du conducteur

mieux que de faire ses propres expériences, nous vous invitons donc à passer à l'action et à vérifier par vous-même la véracité de nos dires.

Faites l'essai d'une Pacifica et, pendant que vous jugerez par vous-même ce qui la distingue de tous les autres véhicules, nous vous proposerons un forfait de financement très concurrentiel à **3,8% pour une période de 60 mois[§]**, qui pourrait bien s'avérer être l'ultime excuse dont vous aviez besoin.

La Chrysler Pacifica – la tentation abordable

CHRYSLER



PACIFICA

VISITEZ CHRYSLER.CA POUR TOUTS LES DÉTAILS.



*Options disponibles. † Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de collision frontale et latérale pour la Chrysler Pacifica 2004. ‡ 3,8% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc.

Palestine: Ahmad Qoreï pose ses conditions

JOONEED KHAN

INVITÉ à succéder à Mahmoud Abbas comme premier ministre, le président du Parlement palestinien, Ahmad Qoreï, a lié hier son acceptation à des « garanties internationales » des États-Unis et de l'Union européenne de « faire pression sur Israël pour qu'il cesse les incursions militaires et les assassinats ciblés » contre les Palestiniens.

Selon des responsables palestiniens, le président Yasser Arafat a annoncé hier au comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (CEOLP) que Qoreï (Abou Alaa, de son nom de guerre) avait accepté le poste de premier ministre.

Ce dernier ne donnera toutefois pas de réponse officielle à l'offre d'Arafat, car il a demandé des garanties internationales, a indiqué le ministre sortant Yasser Abed Rabbo.

Qoreï exige le soutien du quartette (États-Unis, Russie, UE et ONU) qui a élaboré la « feuille de route », le plan de paix pour un règlement du conflit israélo-palestinien.

Selon la télévision israélienne, il a aussi proposé à Israël un « véritable accord de cessez-le-feu », au lieu de la défunte trêve unilatérale des groupes radicaux palestiniens, pour la fin des assassinats ciblés israéliens et des attentats palestiniens.

Qoreï, 66 ans, a également fait de la levée du boycottage du président palestinien Yasser Arafat par Israël et les États-Unis l'une de ses conditions. « Est-ce qu'ils (les Israéliens) veulent reconnaître le président Arafat comme chef légitime du peuple palestinien ou pas ? S'ils ne veulent pas changer la façon dont ils nous traitent, nous n'avons pas besoin de ce gouvernement ni d'un premier ministre », a-t-il déclaré après un entretien avec Arafat.

Le gouvernement Sharon a décidé, en décembre 2001, qu'Arafat était « hors jeu » et refuse tout contact avec lui, le maintenant de facto en résidence surveillée à Ramallah.

Il était clair dès hier qu'au-delà d'appuis verbaux, Ahmad Qoreï n'obtiendrait pas les garanties qu'il réclame.

La Maison-Blanche a insisté sur

l'importance d'accorder au nouveau premier ministre palestinien les moyens de lutter contre la violence. La priorité est qu'il ait « l'autorité pour faire reculer le terrorisme », a affirmé le porte-parole Scott McClellan. « Cela signifie qu'il est nécessaire de regrouper toutes les forces de sécurité sous son contrôle », a-t-il précisé.

Ce message a été transmis à Qoreï hier par le consul général américain à Jérusalem, Jeffrey Feltman, qui l'a rencontré avant qu'il soit reçu par Arafat.

La réponse d'Israël était plus dure encore. Israël va continuer les assassinats ciblés d'extrémistes jusqu'à ce que les Palestiniens agissent contre eux, a indiqué un responsable israélien accompagnant le premier ministre Ariel Sharon en visite en Inde.

« Cette nomination ne permettra pas la moindre avancée pour le processus de paix tant qu'Arafat continuera à tirer les ficelles », a affirmé de son côté le ministre israélien des Affaires étrangères, Sylvan Shalom.

Complicite encore davantage la tâche qui attend Qoreï, le Hamas

et le Jihad islamique indiquaient qu'ils soutiendraient un gouvernement s'il affirmait le droit des Palestiniens à lutter contre Israël.

« Tout gouvernement de poids devrait affirmer le droit de notre peuple à la résistance et à l'autodéfense, et devrait le protéger de l'agression et du blocus », a déclaré Mohammad Al-Hindi, du Jihad islamique. Abdelaziz al-Rantissi, du Hamas, a indiqué que son groupe soutiendrait un gouvernement qui réaffirmerait le droit des Palestiniens à résister.

L'Autorité palestinienne appelait entre-temps les Arabes à adopter un plan d'action face à l'« alignement » des États-Unis sur Israël, a indiqué au Caire le chef du département politique de l'OLP, Farouk Kaddoumi. Il a dit aux journalistes avoir abordé la question avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, avant une réunion ministérielle.

Président en exercice de l'Union européenne, le premier ministre italien Silvio Berlusconi a assuré Ahmad Qoreï du soutien de l'Europe au cours d'un entretien téléphonique. Qoreï est « très respecté » par l'UE et celle-ci « fera

tout son possible pour le soutenir et l'aider », a déclaré le porte-parole du chef de la politique étrangère de l'UE, Javier Solana.

Pour des analystes, Ahmad Qoreï risque de se heurter aux mêmes écueils que ceux qui ont entraîné l'échec de Mahmoud Abbas.

« Sharon ne se soucie pas de la feuille de route. Tout ce qu'il veut, c'est s'approprier la terre, éliminer physiquement le Hamas et neutraliser le Fatah politiquement », affirme l'analyste palestinien Mahdi Abdel Hadi.

Membres tous deux du Fatah, Qoreï et Abbas sont des compagnons de longue date d'Arafat et ont été, du côté palestinien, les principaux artisans des accords de paix d'Oslo.

Pour Hassan Al-Kachef, à Gaza, Qoreï réussira s'il y a des « pressions américaines sur Israël » pour amener l'État juif à appliquer la « feuille de route », qui prévoit la création d'un État palestinien indépendant d'ici à 2005. « Sharon n'a rien donné à Abbas » et ne donnera rien à Qoreï sans intervention américaine, dit-il.

— avec la collaboration d'AFP, d'AP et de Google News

COMPTÉ À REBOURS 2003
LIQUIDATION



C'EST PAS LE TEMPS
DE PRENDRE VOTRE TEMPS.



RAV4
269\$
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 132\$
Option 0\$ comptant également disponible à la location



prix Accès
À partir de
24 365\$*

Camry LE
289\$
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 3 586\$
Option 0\$ comptant également disponible à la location



prix Accès
À partir de
24 729\$*

Highlander
379\$
par mois/location 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 5 515\$
Option 0\$ comptant également disponible à la location



prix Accès
À partir de
36 078\$*

Echo berline
148\$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 2 724\$
Mensualité de 197,64\$
avec 0\$ de comptant

prix Accès
À partir de
14 112\$*

1^{re} et 2^e mensualités location 48 mois*
1^{re} mensualité pour l'Echo berline location 60 mois*
dépot de sécurité*

0\$ OU **0\$**

à partir de
1,9% financement à l'achat†

+ crédit à l'achat équivalent à 2 mensualités de location**
crédit équivalent à 1 mensualité de location pour l'Echo berline**

Sur ces modèles 2003 en stock.

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



3165601A

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA **1000\$ de remise**** Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles Echo berline 2003 (BT123M AA), Camry LE 2003 (BE32KP AA), Highlander (HF21AP AA) et RAV4 2003 (HH20VM AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0\$ sur tous les modèles Camry, Highlander et RAV4 2003 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois et première mensualité de 0\$ sur tous les modèles Echo berline 2003 neufs en offre de 0\$ dépot de sécurité sur tous les modèles 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7\$ (Echo berline), 10\$ (Camry LE et RAV4) et 15\$ (Highlander) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Crédit à l'achat équivalent à deux mensualités de location, basées sur un terme de 48 mois, applicable au financement à l'achat de tous les modèles Camry, Highlander et RAV4 2003 neufs en stock et crédit à l'achat équivalent à une mensualité de location, basée sur un terme de 60 mois, applicable au financement à l'achat des modèles Echo berline 2003 neufs en stock. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un financement autre que 60 mois, un rabais équivalent à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois (rabais équivalent à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois pour l'Echo berline) sera accordé. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. † Les modèles disponibles à 1,9% de financement à l'achat sont le Highlander et le RAV4 2003 neufs en stock sur financement à l'achat 36 mois. D'autres taux et termes s'appliquent aux autres modèles et aux autres termes pour le Highlander et le RAV4 2003. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. * Prix Accès pour les modèles Echo berline 2003 (BT123M AA), Camry LE 2003 (BE32KP AA), Highlander (HF21AP AA) et RAV4 2003 (HH20VM AA) neufs en stock. Les Prix Accès indiqués dans cette publicité sont en vigueur pour le mois de septembre 2003 et sont établis par les concessionnaires Accés Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 septembre 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le pari de George Bush



MICHÈLE BOISVERT
mboisver@lapresse.ca

De toute évidence, George Bush n'a pas peur des contradictions. Quatre mois seulement après avoir déclaré la fin des combats majeurs en Irak, voilà que le président américain s'adresse à nouveau à la nation, cette fois pour admettre ce qui pour plusieurs était une évidence : la résolution du conflit irakien sera plus longue et plus coûteuse que prévu.

Fini la théorie de la guerre éclair. Devant l'enlèvement des troupes américaines en Irak, Georges Bush a reconnu dimanche soir que son administration avait sous-estimé l'ampleur des dépenses nécessaires pour rétablir la paix dans cette région du globe.

Le président américain a donc demandé au Congrès de débloquent une somme supplémentaire de 87 milliards de dollars US, un montant qui gonflera le déficit estimé pour l'année fiscale 2004 à près de 600 milliards US. C'est énorme. Et rien ne garantit que la saignée soit terminée, puisque sur les 87 milliards réclamés, 66 milliards serviront à financer l'effort militaire, alors que seulement 21 milliards iront à la reconstruction de l'Irak, un montant que plusieurs experts estiment trop faible.

Cette fuite vers l'avant était inévitable. Une fois la guerre déclarée, unilatéralement rappelons-le, et les troupes américaines déployées en terre irakienne, les États-Unis ne peuvent maintenant plus reculer, peu importe le prix à payer. Nul ne sait à combien s'élèvera la facture finale et quel effet ce gonflement monstre du déficit américain aura

sur la santé de la première économie mondiale.

À voir la réaction des marchés boursiers hier, qui ont clôturé en forte hausse, tout indique que l'enflure des dépenses militaires n'a pas été perçue comme un élément qui pourrait faire dérailler la reprise qui s'amorce au sud de la frontière.

Bien au contraire, l'augmentation des dépenses militaires va contribuer à stimuler la croissance économique américaine, ce qui a d'ailleurs été le cas au cours du deuxième trimestre, où les États-Unis ont enregistré un taux de croissance de 3,1 %.

À court terme donc, il ne semble pas y avoir de problème. C'est à plus long terme que les écueils risquent de surgir. Il faudra d'abord financer ces déficits. Le gouvernement devra émettre de nouvelles obligations, ce qui entraînera une pression à la hausse sur les taux d'intérêts à long terme. Ceci augure

mal pour les entreprises qui auront à se financer sur le marché obligataire et pour les taux hypothécaires, dont l'évolution suit celle des taux de long terme. Et que dire de la dette américaine dont l'ampleur, si l'on tient compte de la dette totale, ména-

ges et gouvernements confondus, atteint des sommets inégalés. Une dette, qui de surcroît, est de plus en plus dépendante de l'épargne mondiale. Qu'advient-il si les étrangers décidaient qu'il est dorénavant trop risqué d'investir aux États-Unis ?

En fait, George Bush doit actuellement se croiser les doigts et espérer ardemment que l'économie de son pays poursuive sur sa lancée, quitte à hypothéquer la reprise sur une plus longue échéance. Son pari en est un essentiellement de court terme. L'objectif de M. Bush se résume en quelques mots : remporter les élections présidentielles de novembre 2004.

L'objectif de M. Bush : remporter les élections de novembre 2004.

Kafka-sur-le-lac



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Pour régler un problème simple, les bureaucraties produisent parfois de telles aberrations qu'elles en deviennent presque risibles. Ainsi en vint-il d'une récente législation de Québec, qui a décidé de se mêler de la location de chalets. Attention : on ne parle pas seulement des exploitants professionnels, mais aussi des simples particuliers qui décident innocemment de passer une annonce pour louer leur chalet l'espace d'un ou deux week-ends. Les pauvres ne savent pas qu'ils viennent de mettre le doigt dans un engrenage infernal.

Passé encore que Québec veuille récupérer son écot sur les revenus, la plupart du temps non-déclarés, que tirent les propriétaires de chalets de telles locations. Ce serait là un objectif parfaitement légitime. Non, la question qui nous occupe aujourd'hui est beaucoup plus complexe : il s'agit de décerner une classification sous forme d'étoiles à tout ce que le ministère désigne sous le vocable de « résidences de tourisme ». Le processus est digne de Kafka et la note est salée pour le pauvre propriétaire : 200 dollars.

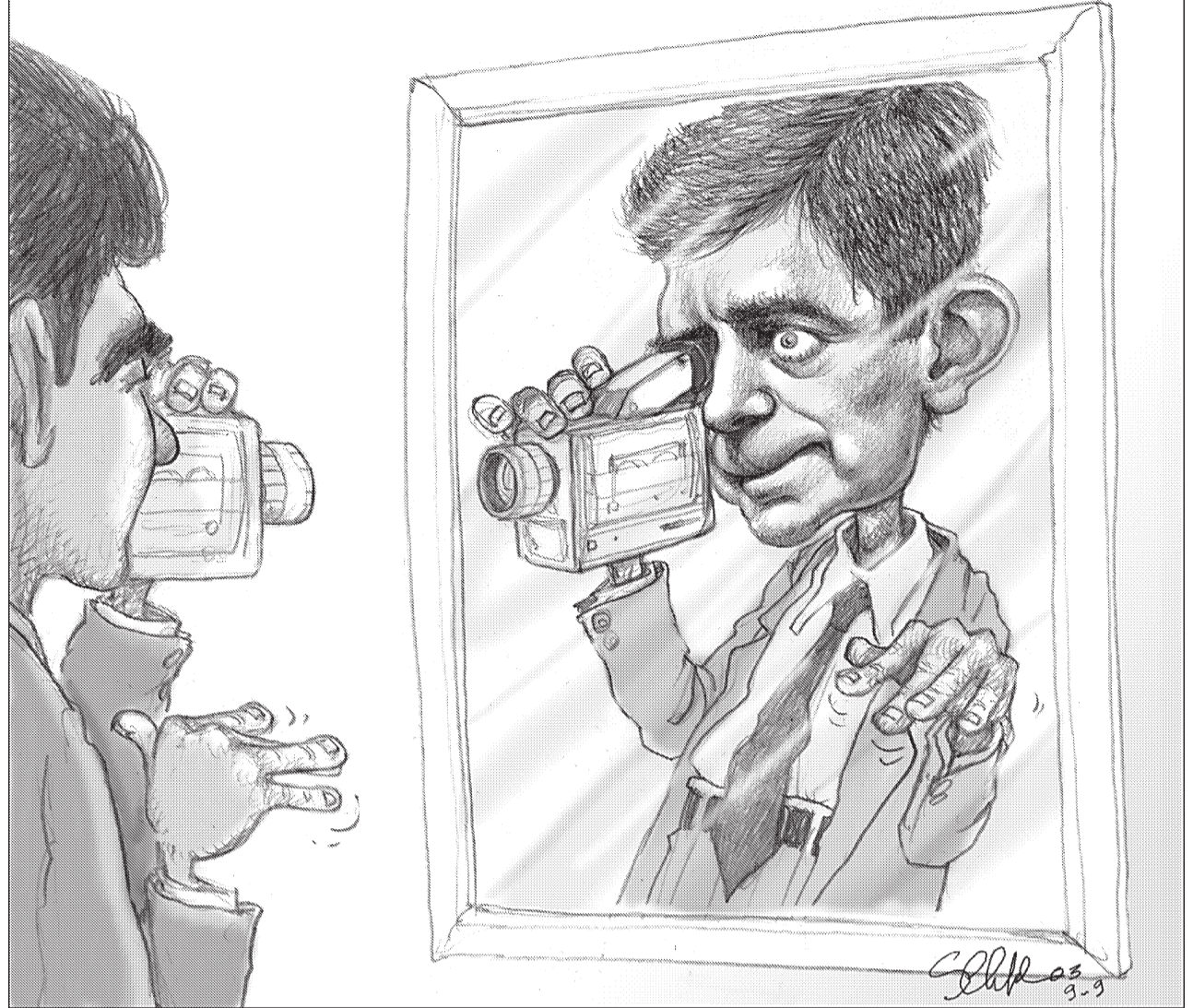
Le « Guide de la classification des résidences de tourisme », qui fait 42 pages, est à conserver au panthéon des merveilles bureaucratiques. Le « classificateur » qui se rendra chez vous inspectera tout, de « l'état visuel du stationnement » à celui de la batterie de cuisine, pour vous décerner la cote finale, de zéro à quatre étoiles. Vous avez des confères arbustifs sur votre terrain, des matériaux inertes (?) et vous exploitez plus de 25 %

de la surface de votre terrain ? Bravo. Vous méritez quatre étoiles dans la section « extérieur de la résidence ». Votre petit dernier a taché le divan au jus de raisin ? Deux étoiles pour la section salon. Vous n'avez pas de couteaux à steak ni de plaque à biscuit ? Deux points en moins au classement de la cuisine. Et tout y passe : de vos chaudrons aux tiroirs de la commode. (Une tablette seulement : zéro étoile. Meuble de trois tiroirs et plus : trois étoiles. Garde-robe éclairé : quatre étoiles). Vous n'êtes pas satisfait de votre cote ? Prévenez-vous de la procédure d'appel. Si vous versez 200 autres dollars, on viendra effectuer une « contre-visite » pour trancher votre cas.

Ce processus absolument délirant, élaboré sous l'administration de l'ex-ministre du Tourisme, Richard Legendre, est censé avoir été mis en place pour contrer les abus. Les nombreuses plaintes (que le ministère ne chiffre pas) et les pressions des milieux touristiques auraient conduit à l'adoption de cette nouvelle réglementation afin de « préserver l'image du Québec » auprès des touristes.

Bien sûr, ces objectifs sont légitimes. Personne ne veut se retrouver en vacances dans un taudis. Mais il nous semble que c'est là l'exemple parfait d'une masse utilisée pour tuer une mouche. Peut-être aurait-il été possible, dans le texte de la loi, de faire la différence entre un exploitant professionnel et un citoyen-propriétaire ? Car l'effet de cette réglementation sera parfaitement contre-productif : on vient d'ouvrir là un large marché noir. Les transactions se feront toutes en dessous de la table et Québec ne pourra donc jamais plus penser à récupérer des revenus fiscaux de cette activité. Car, à moins d'y être contraint, aucun propriétaire de chalet ne voudra se payer un petit voyage à Kafka-sur-le-lac.

APRÈS BERNARD LANDRY, APRÈS JACQUES PARIZEAU, ENFIN UN DOCUMENTAIRE SUR MARIO DUMONT



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

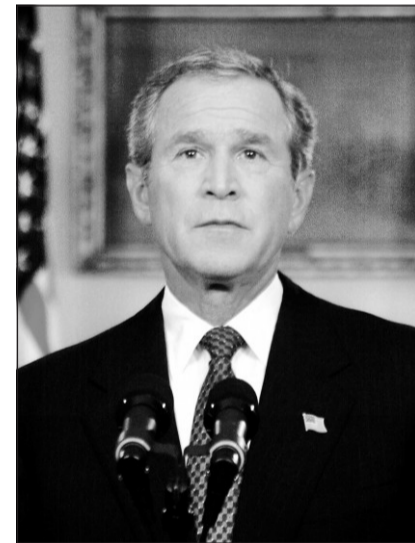
De l'effronterie!

QUELLE effronterie de la part de Bush de demander de l'aide après avoir lui-même déclenché une guerre sous de faux prétextes et malgré les avis éclairés de plusieurs chefs d'État ! Pourquoi les raisons invoquées pour poursuivre la lutte en Irak seraient maintenant les bonnes ? Qui peut encore croire cet homme qui règne sur le monde en s'appuyant sur le mensonge depuis son élection. Pourquoi les autres nations devraient-elles prêter main-forte à un pays qui veut régenter le monde à sa façon et pour ses intérêts stratégiques ? Où s'arrêtera cette soif de domination des É.-U. ? Quel est le prochain pays sur la liste ? Et avec quel prétexte ? Les États-Unis viennent peut-être de frapper leur Waterloo en Irak ? Qu'ils vivent avec les conséquences de leurs actes ! On peut gagner des batailles, mais une guerre...

RENÉ CLOUTIER

Un meurtrier !

M. BUSH est un meurtrier. Il ne réfléchit pas avant de poser des actes qui sont lourds de conséquence pour le monde entier. On dirait un petit garçon de cinq ans qui prend conscience de son pouvoir. C'est épouvantable qu'un tel homme soit au pouvoir. De la façon dont les choses sont parties, on assistera bientôt au vrai déclin de l'empire américain. Maintenant, que Bush vive avec les



George W. Bush

conséquences de ce qu'il a fait. On n'a pas fini d'entendre parler de terrorisme. Ce n'est qu'un début !

JULIE FAUTEUX

Un beau pétrin

JE PENSE que Bush tente de se sortir d'un pétrin qu'il a lui-même créé. Les Américains se font descendre à un rythme effarant en Irak et le moral des troupes est à son plus bas niveau depuis la guerre du Vietnam. Le coût de l'occupation de l'Irak se chiffre en millions de dollars par jour et Bush se rend compte que les Américains ne sont pas plus aimés parce qu'ils ont débarrassé l'Irak du « méchant » Hussein.

Politiquement Bush est en chute libre et son parti aussi. Bush est tellement imbu de lui-même qu'en plus de demander l'aide de l'ONU, il veut imposer ses conditions. Et moi qui pensais que, pour être président des États-Unis, il fallait être intelligent.

CLAUDE HAMEL
Victoria, C.-B.

L'ONU à genoux ?

LES CITOYENS du monde ont presque massivement refusé la guerre en Irak. Les dirigeants des États-Unis et de Grande-Bretagne ont décidé d'y aller seuls malgré les mises en garde et l'opposition manifeste du Conseil de sécurité. Ils ont, par une propagande éhontée, falsifié les vraies raisons de leur choix. Ils se sont de plus embarqués dans cette aventure sans évaluer vraiment les risques énormes qu'ils encouraient au lendemain d'une victoire militaire tout à fait prévisible. Alors que maintenant ils s'enlisent dans ce bourbier qu'ils ont eux-mêmes créé, ils appellent au secours. Il est plus que temps que les Nations unies cessent d'être les éternels soumis ou les sauveurs *in extremis* d'une situation dont elles n'étaient pas partie prenante. Il est plus que temps de signifier aux dirigeants américains que les peuples du monde n'ont pas à assumer leur désir destructeur de posséder la terre.

JACQUES LÉGER
Morin-Heights

Le maire en direct

Monsieur Gérald Tremblay,

DANS LE climat d'incertitude entourant les défusions, pourquoi ne vous adresseriez-vous pas directement à la population, plutôt qu'aux seuls élus des arrondissements ? Comme Jean Drapeau, vous pourriez avoir un 15 minutes le dimanche matin à la télévision, partagé au besoin avec le chef de l'opposition officielle. Nous sommes fatigués, monsieur le maire, du règne des gestionnaires qui ne se parlent qu'entre eux.

MICHEL MAGNANT
Montréal

Quelle aventure !

QUELLE TROUVAILLE cette journée sans voiture ! Elle va permettre aux 7500 membres de Destination centre-ville, une société de développement commercial, de découvrir comment le métro fonctionne. Leur président, Nicolas Caprio, va lui-même marcher au moins deux cents mètres vers le nord ; de son bureau situé à l'angle Sainte-Catherine et Guy, il remontera la rue Guy et, rendu au coin de Maisonneuve, ses yeux éblouis contempleront les portails d'inox du métro. À l'insu des marchands du centre-ville, ces portails conduisent à la cité

souterraine où circulent des millions de gens chaque année. Après avoir échappé à de nombreuses situations périlleuses comme : franchir des portes, utiliser un escalier roulant, fendre une foule dense et pressée ; et avoir déboursé moins de deux dollars, il parviendra enfin à sortir du fatal quadrilatère d'où les automobiles auront été interdites. Il rentrera finalement chez lui, après une odyssée qu'Homère lui-même n'aurait pas reniée. Il en aura des choses à raconter à Madame, et aux petits Caprio, qui auront les yeux tout ronds à la pensée des dangers que Monsieur Caprio aura courus. Quelle leçon ce sera pour les générations futures. En effet, avec deux dollars, beaucoup de courage et de débrouillardise, il est possible d'aller au centre-ville sans auto. Qui l'eut cru ?

ROCH ROLLIN
Montréal

Se tirer dans le pied

POUR BERNARD Landry et Pauline Marois, à hauteur d'homme de Jean-Claude Labrecque c'est un peu les magnétophones de Nixon du temps du Watergate. C'est ce qui s'appelle se tirer dans le pied.

DANIEL FORTIN

Forum

Au secours de BioChem!

Il est peu probable que la « réingénierie » promise par les libéraux renforce les capacités québécoises en matière de recherche scientifique



YVES GINGRAS
Sociologue et physicien,
l'auteur est professeur au
Centre interuniversitaire de
recherche sur la science et la
technologie de UQAM.

L'ANNONCE, le 31 juillet dernier, de la fermeture des laboratoires de recherche de BioChem Pharma, fleuron de la recherche biomédicale au Québec, acquis par la compagnie pharmaceutique britannique Shire à peine deux ans plus tôt, a eu l'effet d'une bombe dans le milieu scientifique québécois. Malgré d'intenses négociations en coulisse pour trouver des acheteurs et convaincre Shire de vendre cet actif au lieu de démanteler le laboratoire, la compagnie n'a pas modifié son plan de fermer le 5 septembre et de disperser l'équipe. Mais quelle que soit l'issue de ces tractations, cet événement soulève des questions sur les stratégies d'intervention publique d'appui à l'innovation.

En effet, la société IAF Biochem, créée en 1986 et devenue BioChem Pharma en 1992, a beaucoup profité des généreuses politiques québécoises (surtout mais aussi fédérales) en matière de R&D, de régime d'épargne-action, et de l'appui de la Caisse de dépôt et du Fonds de solidarité des travailleurs FTQ. Cela a permis à BioChem Pharma de croître de façon suffisamment importante pour devenir attrayante sur le plan mondial et ainsi être achetée par des intérêts étrangers.

Sur le strict plan de la logique du capital financier, il n'y a rien à redire à cela, tant que des fonds publics ne sont pas en cause. Cependant, ceux qui croient que l'État (québécois ou canadien) doit jouer un rôle pour stimuler la croissance des firmes font face à une contradiction structurelle : utiliser des ressources publiques pour faire croître des firmes locales qui, une fois suffisamment rentables, deviennent la proie des géants multinationaux. Or, une fois acquis, ces firmes ne sont plus que des pions sur un échiquier mondial dans lequel le Québec a bien peu de poids.

Faire disparaître un pion

C'est le même gouvernement interventionniste qui a pourtant accepté la vente de BioChem Pharma à des intérêts étrangers en décembre 2001. Applaudissant cette transaction, le premier ministre d'alors, Bernard Landry, était convaincu qu'elle profiterait au Québec. Il affirmait en effet, le 11 décembre à la télé de Radio-Canada, que cette prise de contrôle allait « favoriser la croissance parce que, l'empire étant plus grand, l'empire aura plus de moyens et va créer plus d'emplois et va faire des recherches plus importantes, plus de découvertes, plus de produits ».

Dans l'enthousiasme du moment, il a simplement oublié que l'empire pouvait aussi changer de stratégie et faire disparaître un pion sans crier gare... En effet, comme le notait spontanément un avocat montréalais membre du conseil d'administration de Shire : « c'est dommage que ça tombe sur une activité localisée dans la région de Montréal, mais ces coupes auraient



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« La fermeture des laboratoires de recherche de BioChem Pharma (Shire) a eu l'effet d'une bombe dans le milieu scientifique québécois. »

pu être faites dans n'importe quelle des quatre ou cinq grandes installations de Shire dans le monde ».

Cet épisode fait bien ressortir la difficile conciliation d'une politique interventionniste qui ne va pas au bout de ses ambitions, ou qui n'a pas les moyens de ses ambitions et qui cède alors à la croyance naïve aux bienfaits de la mondialisation économique et de la formation d'empires multinationaux.

En plus de poser un problème de fond de politique économique, cet événement donne un avant-goût de l'approche du nouveau gouvernement libéral qui veut mettre fin aux multiples interventions gouvernementales dans l'économie du Québec. En effet, le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, a bien dit qu'il n'y aura pas de fonds publics d'investis pour conserver le laboratoire et ses chercheurs au Québec. Son attaché politique, Jacques Martineau se demande même « si c'est le rôle, de ce gouvernement de tenter d'infléchir la situation ». Selon le ministre Audet, « BioChem a été payée assez cher par Shire, c'est leur entreprise ». En clair : ils ont donc le droit de la fermer s'ils le désirent ! Et, en dernière analyse, la « libre entreprise » c'est bien cela : défendre d'abord les intérêts de la compagnie sans égard aux effets sur les collectivités locales et sur l'économie du pays.

Logique capitaliste

Une telle politique de « laissez-faire » oubliée que tous les États soucieux du bien public se dotent de moyens pour contrôler les excès de la logique capitaliste. Même à Ottawa le gouvernement libéral s'est doté de moyens (que d'aucuns jugent encore insuffisants) pour s'assurer que les achats de

compagnies canadiennes par des étrangers entraînent des « bénéfiques nets » pour le Canada avant d'autoriser la vente ou la prise de contrôle d'une entreprise.

La vente de BioChem Pharma avait d'ailleurs été retardée de quelques mois au printemps 2001 pour permettre aux fonctionnaires d'Industrie Canada de s'assurer que Shire ne couperait pas les activités de recherche de la firme montréalaise qui avait reçu 80 millions de dollars du programme « partenariat technologique Canada ». Elle voulait donc des garanties que les recherches menées au Québec avec ces fonds ne seraient pas subtilement déplacées dans les laboratoires américains de Shire ou que des emplois de chercheurs ne seraient pas menacés par cette acquisition. Et aujourd'hui encore le ministre fédéral Alan Rock a demandé à Shire de rendre des comptes sur ses engagements. Quant à son homologue provincial, il est étrangement muet...

Les contrôles de l'État sont en fait la seule façon de ne pas dissoudre complètement le politique dans l'économie dont la logique financière n'a rien à faire des conséquences sociales des décisions « d'investisseurs ». Et il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce sont ces outils d'intervention, caractéristiques du « modèle québécois », qui ont permis au Québec de s'assurer une présence importante dans des industries de haute technologie et en particulier en biotechnologie.

Le programme de réduction de l'État que nous promet de réaliser le nouveau gouvernement du Parti libéral laisse présager une remise en cause importante de ces outils d'intervention. Il est peu probable que cette « réingénierie » libérale renforce les capacités québécoises en matière de recherche scientifique et d'innovation.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Turquie (2): le mirage européen

La Turquie appartient-elle à l'Europe ? C'est la question qui hantera encore longtemps les coulisses de l'Union européenne, où la candidature du pays à l'Europe suscite des polémiques passionnées.

S'il ne s'agissait que de juger la Turquie à partir d'Istanbul, les choses seraient simples.

La métropole turque loge effectivement, en bonne partie, sur la rive européenne du Bosphore. L'ancienne Constantinople fut pendant des siècles la capitale de ce qui restait de l'Empire romain, en même temps que l'un des principaux centres de la chrétienté.

Si l'on oublie un instant les foulards et les hijabs qui recouvrent nombre de femmes, Istanbul ressemble à une ville européenne.

D'innombrables filles se promènent en minijupe, le nombril à l'air. Les gais s'affichent aussi ouvertement qu'à Paris. L'alcool circule librement. Du haut des minarets de ses innombrables mosquées se fait entendre l'appel du muezzin, mais contrairement à ce que l'on voit dans d'autres villes musulmanes, cela n'entraîne aucune suspension de l'activité urbaine, et les hommes s'abstiennent de dérouler leur tapis de prière dans la rue.

C'est la France qui a servi de modèle aux grandes réformes du gouvernement de Mustafa Kemal après la Première Guerre mondiale qui a provoqué la chute de l'Empire ottoman. Ces réformes visaient essentiellement à occidentaliser le pays.

Ajoutons que la Turquie est déjà membre de l'OTAN, et rappelons que malgré quelques dérivés épisodiques, le pays est une démocratie.

Mais au-delà du Bosphore, c'est l'Asie qui commence... et la Turquie est, par l'histoire et la géographie, un pays du Moyen-Orient. Valéry Giscard d'Estaing, l'architecte de la constitution de l'Europe, n'a pas mâché ses mots en s'opposant mordicus à l'entrée de la Turquie. « Ce serait la fin de l'Europe », a-t-il dit, en se demandant ce que pouvait bien avoir d'européen un pays de 66 millions de musulmans dont 95 % de la population, de même d'ailleurs que sa capitale Ankara, se trouvent en Asie.

Romano Prodi, le président de la Commission européenne, ne cache pas non plus ses réticences. Il estime qu'il sera pratiquement impossible d'en arriver à une politique étrangère commune, si la Turquie — avec ses solidarités islamiques et une densité démographique qui en ferait l'un des membres les plus importants de l'Europe — faisait partie du groupe.

L'argument géographique porte, car finalement, où donc s'arrête l'Europe ? Si l'on admet la Turquie, pourquoi pas la Russie ? Pourquoi pas le Liban, ancien protectorat français ? Pourquoi pas Israël, où la moitié de la population est d'origine européenne et où tout le monde parle au moins une langue européenne ? Et tant qu'à y être, pourquoi pas la Tunisie ? !

Mais le gouvernement turc, qui frappe à la porte de l'Europe depuis des décennies, a de puissants alliés.

Le premier ministre Erdogan a invité le premier ministre italien Silvio Berlusconi, qui occupe actuellement la présidence de l'Europe, à servir de témoin au mariage de son fils, et a discrètement ouvert quelques filières turques à l'empire financier du remuant Italien. Ce dernier pousse à la roue. Tout comme le premier ministre allemand Gerhard Schröder, qui vient d'appuyer ouvertement la candidature de la Turquie.

L'allié le plus puissant — mais qui n'a pas directement voix au chapitre — sont les États-Unis, qui voient dans l'« européanisation » de la Turquie le plus sûr rempart contre l'extrémisme islamiste. Tel est d'ailleurs le principal argument des partisans de l'intégration, et c'est un argument de poids.

L'entrée de la Turquie dans l'Europe consoliderait le caractère démocratique du pays. D'ailleurs, pour répondre aux exigences de l'Union, les gouvernements turcs ont adopté plusieurs réformes qui vont toutes dans ce sens : abolition de la peine de mort, octroi de droits linguistiques à la minorité kurde, diminution de l'influence de l'armée...

Cette dernière réforme est à double tranchant, car depuis Atatürk, ce sont, étonnamment, les militaires qui ont souvent été les garants de la démocratie. L'armée turque a une longue culture laïque de service public, ce qui en fait un utile contrepoids aux gouvernements qu'une population en voie de ré-islamisation pourrait être tentée d'élire.

L'actuel gouvernement de Recep Tayyip Erdogan est le premier à être issu d'un parti islamiste (qui est toutefois modéré). Rien ne dit que les gouvernements qui suivront ne seront pas plus sensibles aux revendications des islamistes radicaux.

Mais la montée de l'islamisme est contrebalancée par le désir d'entrer dans l'Europe. Les sondages montrent que tel est le vœu des trois quarts de la population, sans doute pour des raisons d'abord économiques.

Un film qui fait jaser

FÉRU d'humanisme et de locutions latines, Bernard Landry, à l'occasion de la sortie du documentaire *À hauteur d'homme*, devrait méditer ces trois perles, deux romaines et une française contemporaine : la première est *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas*, qui peut se traduire par un *Tout est vanité en ce bas monde*. En d'autres termes, la terre continuera de tourner sans soi, même si vanité et prétention guettent tout pauvre mortel.

La seconde locution est bien connue des juristes d'une certaine génération : *De minimis non curat praetor*, i.e., *Le préteur ne s'occupe pas des petites affaires*. En traduction québécoise libre, un chef de gouvernement ne s'attarde pas à des niaiseries. En accordant autant d'importance et de temps à ce que pensaient ou disaient les journalistes, l'ancien premier ministre est tombé dans le panneau et sa campagne électorale, en bout de course, a déraillé.

Bernard Landry aurait peut-être pu alors se rappeler cette troisième perle, du non modeste Charles de Gaulle, prononcé en 1967, et relatif à son voyage mouvementé en terre québécoise : *Tout ce qui grouille, grenouille, et scribouille n'a aucune importance*. Mais n'est pas de Gaulle ou Simon Bolivar qui veut !

MICHEL LEBEL
Entrelacs

Politiciens et journalistes : même combat

EN 1997, l'éditorialiste en chef de *La Presse*, André Pratte, alors journaliste affecté à la couverture politique, avait publié un essai intitulé *Le Syndrome de Pinocchio* et dénonçant le mensonge en politique. L'Assemblée nationale, constituée de 100 % de politiciens, s'était alors braquée d'un bloc et avait voté à l'unanimité une motion condamnant le livre et son auteur, faisant ainsi du Parlement du peuple leur chose vouée au service de leurs propres intérêts. Dans le cas du film *À hauteur d'homme*, ce documentaire dans lequel un politicien, en l'occurrence Bernard Landry, s'en prend à l'intégrité de certains journalistes, on assiste au phénomène exactement inverse. Cette fois, ce sont les médias, constitués à 100 % de journalistes, qui se mettent au service de la défense de leur réputation en nous présentant des reportages dépeignant ce film comme un documentaire essentiellement anti-journalistes — alors qu'on y traite surtout du sacrifice extrême de la vie politique. L'affaire Michaud finira peut-être un jour par donner aux politiciens l'occasion de faire amende honorable au sujet de leur emploi abusif des motions de blâme. Quant aux journalistes, puisse cet excellent film de Jean-Claude Labrecque leur permettre de faire leur propre *mea culpa* sur leurs pratiques les moins nobles.

CHRISTIAN GAGNON

Bernard Landry : un mauvais perdant ?

QUE M. LANDRY s'offusque du fait que les journalistes fassent leur métier alors qu'il soit, lui-même et de son propre gré, allé faire le pire et le sérieux de service à Star Académie et autre Grand Blond me laisse pour le moins perplexe. C'était de toute beauté de le voir faire une morale péquisto-nationale cul-cul aux jeunots de Star Aca. De plus, nous avons été inondés d'articles sur la... blonde du Québec, les siestes de M. Landry et un tas de menus détails pour le moins insignifiants et certainement pas pertinents.

M. Landry est un mauvais perdant. Il a perdu les élections et blâme tout ce qui bouge sauf sa propre arrogance et le fait qu'il aurait mieux fait de laisser la place à Mme Marois qui n'aurait certainement pas fait pire. Au moins se serait-elle abstenue de nous livrer ses états d'âme dans le *Lundi*. Il a coulé le bateau plutôt que de céder sa place. Orgueilleux...

Quant à toutes les chéries de nos politiciens de Chantal en passant par Michou et Aline : on n'en a rien, mais alors là rien du tout à foutre. Cela fait reculer la cause des femmes en politique. A-t-on vu des articles sur les maris des Harel, Marois, Copps et cie ? Non et on s'en porte très bien.

LINDA TREMBLAY

JEUDI : Des Grecs aux Kurdes

COMPTE À REBOURS

DE HYUNDAI

DES OFFRES IRRÉSISTIBLES À PORTÉE DE LA MAIN!

ACCENT GS 2003

LOUEZ À PARTIR DE **129\$*** PAR MOIS/60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Comptant de 1790 \$. Transport et préparation inclus.

OU **0% FINANCEMENT À L'ACHAT[†] JUSQU'À 60 MOIS**

La sous-compacte la plus vendue au Québec.*



PDSF DE 12 395 \$**

ACCENT GS - Équipement de série

Moteur multisoupapes de 1,5 litre
Tachymètre
Transmission manuelle à 5 rapports
Dossiers arrière rabattables 60/40
Glaces teintées avec bande pare-soleil au pare-brise
Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles
Porte-verre double
Et beaucoup plus

Renseignez-vous sur les mensualités de location imbattables sur l'Accent GL 4 portes et la sportive GSi 3 portes

0%
FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS.

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS



PDSF DE 21 595 \$**

SONATA GL 2003

LOUEZ À PARTIR DE **229\$*** PAR MOIS/60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Comptant de 2395 \$.

OU **0% FINANCEMENT À L'ACHAT[†] JUSQU'À 60 MOIS**

- Moteur 2,4 litres à DACT
- Groupe électrique
- Climatiser • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission automatique séquentielle SHIFTRONIC^{MC}
- Et beaucoup plus



PDSF DE 15 295 \$**

ELANTRA GL 2003

LOUEZ À PARTIR DE **165\$*** PAR MOIS/60 MOIS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Comptant de 2099 \$. Transport et préparation inclus.

OU **0% FINANCEMENT À L'ACHAT[†] JUSQU'À 60 MOIS**

- Moteur 2,0 litres à DACT
- Deux coussins gonflables
- Dossiers arrière rabattables
- 60/40 Radio AM/FM/CD
- Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Porte-verre double • Volant inclinable • Et beaucoup plus

AutoPacific®
Hyundai Elantra
Gagnant catégorie compact
SONDAGE DE SATISFACTION DES VÉHICULES

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière
24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs 2003 suivants : Accent GS/Elantra GL/Sonata GL; PDSF à partir de 12 395 \$/15 295 \$/21 595 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,17 %/0,01 %/2,04 %, mensualités de 129 \$/165 \$/229 \$ pour 60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9530 \$/11 999 \$/13 387 \$. Option d'achat de 3544 \$/3914 \$/6780 \$. Comptant de 1790 \$/2099 \$/2395 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour l'Accent et l'Elantra, en sus pour la Sonata. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'administration de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF des véhicules 2003 suivants : Accent GS/Elantra GL/Sonata GL à partir de 12 395 \$/15 295 \$/21 595 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Accent et Elantra 2003 et certains modèles Sonata 2003 sélectionnés. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % équivaut à des mensualités de 166,67 \$ pour 60 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat ou de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ♦ Source : A.F.I.A.C., ventes de 2001 et 2002. ©2003 AutoPacific, Inc. Sondage de satisfaction des véhicules.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francis, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^{ème} Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3^{ème} Avenue
Val d'Or (819) 874-2886